

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société **Haiti-Observateur Group, Inc.** www.haiti-observateur.ca
 Haiti-Observateur
 P.O. Box 356237
 Briarwood, NY 11435-6235
 Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
 New York: \$1,00
 Partout ailleurs : 1,50 \$
 Haïti: 20 gourdes
 Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 38 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 31 octobre - 8 novembre 2023

LONGTEMPS EN CAVALE JOSEPH FÉLIX BADIO APPRÉHENDÉ

Une vaste conspiration pour assassiner Jovenel Moïse

Qui n'en faisait pas partie ?

Par Léo Joseph

Après plus de deux ans qu'il éludait la Police, alors qu'il était « *activement recherché* » par elle, bien qu'il soit rapporté vu par plus d'un, Joseph Félix Badio a été bizarrement capturé, par un commissaire de Police, qui semble avoir mené une action privée. Depuis environ deux semaines qu'il a été mis en taule, les conjectures fusent de toutes parts concernant son arrestation. Mais il faut reconnaître que cet événement risque de faire des révélations extraordinaires, Il justifiait son action en disant que Badio avait un mandat d'amener contre lui. On sait que les conspirateurs étaient nombreux. On se demanderait bien, et pour cause, qui n'avait pas

participé à ce crime, surtout que l'homme accusé d'avoir été la cheville ouvrière de ce crime, qui était l' « *ami* » de la victime, plusieurs de ses co-



Ariel Henry, quels secrets existent entre lui et Félix Joseph Badio.

conspirateurs étaient aussi des proches de celle-ci. L'arrestation du fugitif Badio

s'est effectuée au moment où Ariel Henry, le chef du gouver-



Martine Moïse, prétendue proche de Felix Joseph Badio.

nement de facto, était en mission à l'étranger, depuis lors, les théories ne manquent pas de se formuler, histoire d'établir la légitimité de cette décision, car il était déjà, mille fois

répétés, que « *le Blanc* » était responsable du sort de M. Badio, et que le Dr Henry le protégeait de la Police haïtienne. Ce qui revenait à faire



Félix Joseph Badio.

accréditer l'hypothèse que le complot, qui a été ourdi pour mettre fin à la vie de Jovenel

Moïse, impliquait des hommes politiquement puissants, voire même des personnalités proches du défunt. D'aucuns s'aventureraient jusqu'à accuser la participation même de son épouse. Selon des révélations, qui ont été faites, le complot était mené sur plus d'une année et la majorité des acteurs n'a pas été identifiée, certains autres auraient été délibérément ignorés, tandis qu'il en reste une autre catégorie qui ne sera jamais mise en cause.

Qui n'a pas participé au complot ?

À l'instar d'autres complots d'assassinat d'hommes d'État ou de chefs d'État, perpétrés ailleurs, celui de Moïse a susci-

Suite en page 2

La PNH DOIT TOUJOURS DÉPENDRE DE SES PROPRES MOYENS

Les policiers kenyans tardent encore à être déployés



Le président du Kenya William Ruto.



Frantz Elbé

Par Léo Joseph

En ce qui concerne le déploiement d'une force de sécurité internationale devant être déployée en Haïti, pour venir en aide à la Police nationale, dans sa lutte pour éradiquer les bandes armées, la communauté internationale n'est pas sortie de l'auberge. Les démarches menées par les pays tuteurs ayant culminé au vote

Suite en page 13



Ariel Henry

HAPPENINGS!

Is Decision time fast approaching in Haiti?

By Raymond A. Joseph

Some four months from February 7, 2024, the date that the de facto Prime Minister, Dr. Ariel Henry, gave for his mandate to elapse and for a transition government to be sworn in, various sectors have become very critical of him, making one wonder whether his foreign mentors will be able to keep him in charge

Continued on page 7

LONGTEMPS EN CAVALE JOSEPH FÉLIX BADIO APPRÉHENDÉ

Une vaste conspiration pour assassiner Jovenel Moïse

Qui n'en faisait pas partie ?

Suite de la page 1

té beaucoup de commentaires, notamment une pléthore de personnes qui se rencontraient pour en discuter. Autrement qui avaient des relations de proximité. Il est quand même bizarre de retrouver l'ex-première dame en compagnie du conspirateur numéro un. C'est, en tout cas, le rapport fait à son sujet par les enquêteurs de la Police nationale.

En effet, il était allégué que Martine Moïse entretenait des relations avec des conspirateurs de l'assassinat de son défunt mari. Des enquêtes plus approfondies, de toute dernière heure, ont placé Mme Moïse, bien souvent, en compagnie de Joseph Badio. Voulant prouver l'amitié, qui existait entre ce dernier et l'ex-première dame d'Haïti, un témoin prétend que, Martine Moïse, une cliente du monde vaudou, se faisait accompagner quand elle se rendait chez son *houngan*, un ex-sénateur, de surcroît ancien président de l'Assemblée nationale, identifié en la personne de Simon Dieuseul Desras. Encore, selon cette même personne, quand Mme Moïse se rendait chez ce dernier, c'est précisément Badio qui pilotait son véhicule personnel.

De toute évidence, l'arrestation de Joseph Badio va de voir écarter le voile mystérieux qui persiste à cacher la vérité sur les relations ayant existé entre celui-ci et le Premier ministre de facto Ariel Henry. Des rumeurs incessantes, qui couraient depuis plus de deux ans, font croire que l'ex-fugitif avait dirigé au moins deux appels sur son téléphone du Dr Henry, avant, pendant et après le crime.

Jéronimo n'est plus ?

Les comploteurs, qui s'entendent, dans la cadre d'un projet d'assassinat, quelles que soient leurs langues ou nationalités, s'arrêtent sur un nom code pour leur victime. Il n'en était pas différent pour Jovenel Moïse. Il faut poser la question à Badio de savoir qui avait inventé ce nom à la victime et pourquoi il a été choisi. Il semble que les conspirateurs n'aient jamais cité le nom de leur future victime durant la période de machination de leur complot.

On rapporte que la nouvelle de la mort de Moïse a été communiquée à Gilbert Dragon, qui a été empoisonné en prison, sous prétexte qu'il est décedé des suites d'une attaque à la COVID. Il semble que Dragon ait fait également

partie du complot. Dans ce cas, Badio devrait savoir qui aurait intérêt à faire disparaître Gilbert Dragon.

Bien que des révélations aient été faites relatives à des communications téléphoniques entre Badio et le Premier ministre de facto Ariel Henry, aucune indiscretion n'a été déclarée concernant la teneur de leurs conversations. Mais il est possible que la mort de «*Jéronimo*», dont Dragon a été communiquée par Badio ait été aussi annoncée par le même personnage au chef de gouvernement de facto.

Dans les milieux proches de la Police nationale, on apprend que, bien qu'en cavale et que «*recherché activement*» par les forces de l'ordre, Joseph Badio restait en contact téléphonique permanent avec des membres clés de la conspiration, y compris Ariel Henry. On prétend qu'à certains moments se tenaient des rencontres physiques, dont certaines, dit-on, avec Henry.

On laisse croire que Joseph Félix Badio s'était entendu promettre non seulement le poste de «*ministre de l'Intérieur*», du gouvernement qui émergerait après la mort de Jovenel Moïse, mais qu'il ne serait pas inquiété pour le rôle qu'il a joué dans le complot qui s'est

tramé contre celui-ci.

De toute évidence, pour que les promesses faites à Badio aient force de loi, donc porteuses de garanties, il faut que l'autorité du personnage ou de l'équipe soit crédible. Dans de telles conditions, il faut croire qu'il était impératif que tous les comploteurs, surtout ceux qui passent pour des pilotes de ce crime, y compris les commanditaires, soient restés en contact. On comprend pourquoi le fugitif Badio avait trois téléphones en sa possession, qui ont été confisqués par la Police.

Par ailleurs, d'autres rumeurs venant du monde des enquêteurs haïtiens mettent Joseph Badio en complicité avec l'ex-directeur général de la Police nationale Léo Charles. À l'instar d'Ariel Henry jouissant de la protection que lui assure sa haute fonction, M. Charles jouit de l'immunité parlementaire.

Tel Gilbert Dragon, Badio craint pour sa vie

Les premières séances d'interrogation de Joseph Badio terminées, le prévenu est envoyé en détention au Pénitencier national par le juge d'instruction chargé du dossier, en attendant les suites juridiques et

légalles nécessaires. Puisque, emprisonné à ce centre de détention, avant lui, l'ancien haut gradé de la Police Gilbert Dragon, n'est pas sorti vivant, il est normal que M. Badio, qu'on estime encore plus valeureux que ce dernier, craigne pour sa vie. Il semble qu'il ait exprimé cette crainte auprès des agents du Federal Bureau of Investigation (FBI), qui avaient fait le déplacement en Haïti, en vue d'avoir une séance d'interrogation avec lui.

Mais, si les Américains tiennent autant à Badio en tant que pièce maîtresse dans cette affaire, qu'on le prétend, on devrait espérer qu'ils prennent toutes sortes de précaution pour assurer sa protection, particulièrement pour lui épargner le sort de Gilbert Dragon.

Dans cet ordre d'idées, encore d'autres sources proches de la PNH lui prêtent un cri d'alarme sous forme d'une déclaration prétendument faite aux enquêteurs du FBI. Il aurait fait savoir qu'il a des révélations importantes à faire, mais qu'il se garde de les faire en Haïti. Si c'est vrai, s'agit-il d'un signe du pied pour que soit précipité son déplacement?

L.J.



SUR LA ROUTE DU CINÉMA

Révision de la scène du procès PetroCaribe

D'après le livre inédit de Jean Sénat Fleury

Par Dan Albertini

Nous voilà au stade dépassé des épisodes 4/4, c'était une promesse. Le mot épisode fait dans les dentelles du passé. Il me faut néanmoins réviser, *devoir obligé*, ce qui a été dit en regard de ce qui a été démontré jusqu'ici puisque c'est une partie de la scène qui ne nous permet pas de dévoiler tout le contenu sous peine de procès contre ma personne violant mon serment. Il faut y souscrire aussi, les faits les personnages peuvent rappeler la réalité d'acteurs d'une époque qui jusqu'ici, n'ont pas encore rendu de comptes, d'où l'instruction jusqu'au procès, le quel bouscule l'élément planétaire qu'est une coupe du monde de football. Mieux sur les indices de l'hémisphère nord des Amériques, soit d'extrême au milieu *chaud-froid* en connexion médiane. Primo, il faut être juge d'instruction, de l'école de la magistrature pour tenir un tel procès dans cette effervescence sportive partant de l'acte économique à l'acte financier, car il y a débours, sur facturation, livraison de produit, etc. D'où cette même notion au Procès de PetroCaribe en ce temps, 2026. Il y a eu crime contre l'État contre le peuple, contre chaque individu. Permettre l'interprétation par les mots mêmes de l'auteur du procès :

[Cette affaire nous le répétons, est difficile à expliquer tant la compétence des uns, l'expérience et l'astuce des autres, ont été mises en œuvre pour monter la plus grande escroquerie jamais réalisée dans l'histoire administrative du pays : le détournement des centaines de millions de dollars sous la couverture de projets bidons lesquels dans la majorité des cas n'ont jamais existé ou dans de rares cas ont été exécutés à moins de 30% alors que l'intégralité des montants alloués au projet a été décaissée].

Nous savons jusqu'ici qu'il y a eu tentative d'interférence, d'influence, l'ingérence n'étant pas à la portée de clans accusés au procès, ceux qui seront cités convoqués à un titre quelconque, un jour ou l'autre. Rappelons-nous

aussi le discernement de la pensée en Républik, il nous mène à guetter Judge Fleury dans l'héritage sinon dans le patrimoine du généralissime-caporaliste du terroir. L'affaire d'un jugement par contumace pour Lamothe Étienne quand Michel Lamothe est coaccusé, mais présent par un hasard insulaire. La révision est donc bien importante quand certains médias sautent des épisodes pour échapper à des poursuites tordues par défaut qui, croisées, ont la vocation de retarder : diversion, *victimiser* l'accusé par le Procès PetroCaribe, et le rendre sympathique. Quand il y a un psychotique sympathique poursuivi pour vol en bande, complot, dilapidation, despotisme, évasion fiscale...etc., la liste est encore exhaustive. Judge Fleury les oblige à négocier à la pièce avec chaque instance régaliennne à la face du monde. Oui, l'affaire est complexe, dit Judge Fleury.

[L'affaire est complexe et nous allons prendre tout le temps nécessaire pour analyser chaque projet et au-delà nous démontrons la culpabilité de chaque acteur assis dans le box. Mais, avant de développer les éléments de l'accusation, nous répondons à cette première question : comment le dossier est arrivé devant la justice?].

Dans cette révision, il y a des éléments, ce qu'on appelle dans le langage, des faits nouveaux, qui s'ajoutent. Ce, tant du côté de la défense que du côté du ministère public avec la rue intellectuelle (*me llaman calle*) qui s'est rajoutée chez le ministère public, Petro Challenger admis par le juge souverain présidant le procès extraordinaire. Il y a aussi des langues qui se délient en fonction de négociations parallèles. Alléger les peines anticipées telles les poursuites renforcées, sous preuve de bonne foi. Il y a mieux à édifier si le bailleur de Petro Caribe vient témoigner aussi à partir de la nouvelle réalité qu'imposent des noms de l'axe du milieu de l'Amérique côté nord. Le scandale s'élargit, de là la mise en scène de médias internationaux fuyant le *football 2026. Faits avérés*,

l'ONU est citée pour avoir sollicité 10G USD par la défense, mais le ministère public résiste à la ligne du biais, riposte avec des chiffres officiels.

[Dans une résolution en date du 1^{er} février 2018 émanant de l'assemblée sénatoriale, la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux administratif (CSC CA) a effectué un audit de gestion des ordonnateurs du fonds Petrocaribe sur la période allant de septembre 2008 à septembre 2018, conformément à l'article 200 de la Constitution et du décret du 23 novembre 2005 modifiant celui du 4 novembre 1983. Dans la conclusion de leur rapport, les juges de la Cour, après avoir analysé divers documents ainsi que des données provenant de différents systèmes d'information des institutions impliquées dans la gestion de fonds Petro-caribe. Il s'agit notamment :

- Des résolutions de décaissement autorisés par le Conseil d'administration du Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD).
- Des virements provenant des comptes bancaires du fonds Petro-caribe domicilié à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC).
- Des projets de développement élaborés par les ministères sectoriels et les organismes autonomes ainsi que les contrats afférents à ces projets.
- Les décaissements autorisés par le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) vers les ministères sectoriels ainsi que les organismes autonomes pour mettre en œuvre les projets].

La question est ici à deux volets : pourquoi Judge Fleury reprend le travail des commissions sénatoriales et, pourquoi, la défense essaie de faire tomber le rapport par l'induction de ces milliards de l'ONU. Même propagande exercée dans la rue comme dans les médias, puisque le Parlement a été désaffecté (coup d'État) pour corruption. Édifiées, nous avons là les institutions de l'État sur une base constitutionnelle, ensuite des traités entre des États coopérants

sur une base légale internationale bilatérale et considération importante en vue. La manipulation était donc plus que de la coercition étatique, mais d'individus voleurs infiltrés dans le pays souverain, par ce bras de coopérants. Mais, pour redire le langage adulé de L. Joseph du média qui déplace sa rédaction en conséquence, *il y en a qui ont chanté comme des merles enchantés. Oui !*

[Les commissions ont comparé la gestion des projets des institutions auditées avec les bonnes pratiques reconnues en matière de gestion de projet. Et les résultats de l'audit sont clairs. On trouve des irrégularités dans toutes les phases des projets. Des irrégularités ayant causé des préjudices à la communauté haïtienne et dans l'ensemble au pays tout entier. Parmi ces irrégularités, on retrouve des faits de collusion, favoritisme et détournement de fonds, décaissement de l'avance de démarrage des travaux avant même la conclusion du marché de la signature du contrat, utilisation des fonds à d'autres fins, octroi de contrats à deux firmes pour exécuter les mêmes travaux sur le même tronçon de route, la documentation insuffisante des dossiers d'analyse technique des projets, des irrégularités administratives, des irrégularités au cadre réglementaire et aux bonnes pratiques de gestion, etc. »].

L'affaire se cosera-t-elle pour Judge Fleury qui doit respecter le Droit, libérant de fait la même considération à ces pôles présents à la barre ? En outre, si Judge Fleury gère toute audition à ce procès, il n'a pas droit à la révélation ni aux bousculades dans la presse. Quand sommes-nous : dans la scène, au palais de justice, dans l'instruction, le ministère public, *l'État de droit* y veille ! [Le ministère public observe une pause. Il consulte ses notes :

« Honorable président, les faits sont là, les indices sont présents. Des fonctionnaires malhonnêtes ont utilisé leur pouvoir, des accusés dans le box ont utilisé leurs affiliations pour réaliser des détournements de fonds dont le montant total se chiffre à des milliards de dollars.

Parlant d'indices, les travaux d'audit se sont articulés autour de quatre ans, sur la gestion de projet, le processus d'octroi des contrats, l'exécution des travaux et la fermeture du projet sur la période allant de septembre 2008 à septembre 2018].

Avouons-le, il y a matière à inquiéter l'accusé dans le pays qui

ne gère pas la fidélité dans la rue, mais des comportements de caniveaux où la traîtrise ne porte pas son nom, celui de *degage pa peshe*. Michel Lamothe, Lamothe Étienne, deux compères libres de trahisons, mieux, depuis la fameuse liste en circulation citant des accusés, le sigle connu tombe en Républik. *Il n'y a plus de Lamothe, de Michel, d'Étienne, etc., la couleur patronymique est mesurée au tribunal.* C'est une lecture transversale de la scène, non pas fidèle, mais par interprétation, tue de JSF.

Il y a néanmoins la meringue qui en est née de la liste au tribunal. J'évoque le ministère public.

[Parmi les projets analysés, nous énumérons : 1) la construction du viaduc Marine Haïtienne; 2) réhabilitation de route Borgne-Petit Bourg-de-Borgne; 3) réhabilitation du tronçon de route Port-de-Paix – Port-Margot; 4) construction de 15 ponts dans le Nord-Ouest; 5) construction du viaduc Delmas-Nazon; 6) réhabilitation de la route Carrefour Dufort-Jacmel; 7) dragage de la baie de Port-au-Prince et travaux de réhabilitation de plusieurs rues à Pétiyon-Ville; 9) programme Ti Manman chéri; 10) le Projet Kore Eti dyan; 11) le projet de réhabilitation et de construction d'hôpitaux; 13) projet de la construction des bâtiments logeant le parlement, la Cour de cassation, le complexe administratif; 14) projet de la construction du marché de Carrefour; 15) projet de construction et de rénovation de plusieurs centres sportifs. Au total, des centaines de projets non exécutés ou mal exécutés à partir des décaissements des fonds de Petro-caribe].

Hélas, il y aura en Républik les enfants : Petro Caribe, Delmas Na zon, Rapò Beauplan, Casation.

[Cette affaire, honorable président, constitue un véritable crime non seulement contre le peuple haïtien, mais aussi un crime contre l'humanité quand on considère l'ampleur des dégâts et le nombre de personnes, victimes à cause de la mauvaise utilisation des fonds Petro-caribe. Les 656 pages du rapport Beauplan illustrent la mauvaise gestion ou la corruption d'une quinzaine d'anciens ministres, deux anciens chefs de gouvernement, une quinzaine d'entreprises haïtiennes, dominicaines et autres].

La révision permet et met en relief les éléments clés de l'analyse qui suit.

Merci d'y croire !

HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

LE COIN DE L'HISTOIRE

William Florville, l'ami haïtien d'Abraham Lincoln

Par Charles Dupuy

Né le 12 septembre 1807 au Cap-Haïtien, Guillaume Florville quitta son pays vers 1820 pour émigrer aux États-Unis. Il était alors âgé de 12 ans et l'on peut supposer que c'est avec ses parents, qui l'accompagnaient, qu'il s'installa dans la ville de New-Salem. Plus tard, nous le retrouverons dans ses multiples pérégrinations, tantôt à Baltimore, tantôt à Nouvelle-Orléans, avant qu'il n'aboutisse à Springfield, la capitale de l'Illinois où il allait se fixer définitivement. C'est dans cette ville qu'il ouvre un salon de coiffure, qui attire une nombreuse clientèle, ce qui explique sa nouvelle renommée et aussi son surnom de William the Barber. Il faut savoir que William Florville (on écrit aussi Fleurville), en plus de son « *Barber shop* », avait ouvert plusieurs petits commerces, dont une buanderie, qui affichait des chiffres d'affaires extrêmement rentables. Un peu plus tard, il prendra le risque d'investir dans le domaine de l'immobilier, une initiative audacieuse et risquée, mais qui se révéla finalement très lucrative, une véritable mine d'or pour Florville, qui

sera bientôt considéré comme l'un des entrepreneurs les plus prospères de la ville de Springfield.

Signalons qu'en plus d'être un homme d'affaires, Florville était un instrumentiste virtuose, qui jouait merveilleusement bien de la clarinette et de la flûte. Ses talents étaient appréciés, tant à la fanfare municipale que dans les assemblées de la communauté noire de la ville de Springfield. Ajoutons ici qu'il contribuait de ses deniers aux initiatives sociales de la communauté noire, en généreux mécène, qui avançait sans compter les fonds nécessaires à leur réussite...

On ne connaîtra sans doute jamais les véritables circonstances qui amenèrent Guillaume Florville et Abraham Lincoln à se rapprocher, au point de devenir les meilleurs amis du monde. On peut aisément supposer que Florville, lors de ses pérégrinations à travers les territoires inexplorés d'Amérique, aurait rencontré, comme par hasard, ce grand gailard d'Abraham Lincoln (il faisait 1 m. 93), alors un jeune homme dans la vingtaine et destiné à devenir, un jour, le 16^e président des États-Unis. Ces deux jeunes

gens auraient vite sympathisé, (ne dit-on pas que Lincoln avait du sang africain dans les veines?...) auraient choisi de faire la route ensemble, partageant fraternellement leur frugale pitance sur les rives sablonneuses et sauvages des tumultueuses rivières du Kentucky.

La réalité est, sans doute, beaucoup moins romantique. Précisons que Lincoln habitait Springfield, à seulement deux ou trois pâtés de maison du quartier noir où résidait Florville. C'est dans le salon de coiffure de Florville, alias « *Billy the Barber* », que, pendant plus de vingt ans, Abraham Lincoln se faisait régulièrement couper les cheveux et raser la barbe. C'est aussi là que Lincoln aimait passer, de temps à autre, afin de rencontrer Florville, dont il appréciait la compagnie, pour échanger les derniers potins du jour et savourer ces rares moments d'insouciance. C'est ainsi que, pour le reste de leur existence, les deux hommes resteront bons copains, unis par les solides liens d'une camaraderie indissoluble, indéfectible. Lorsque, au fil des années, Florville se fut trouvé à la tête d'une assez rondelette fortune et qu'il eut besoin des ser-

vices d'un homme de loi, afin de régler les petits litiges qu'il rencontrait dans la gestion de ses entreprises qui, chaque jour, gagnaient de plus en plus en importance, c'est son ami l'avocat Abraham Lincoln qu'il consultait, qui lui donnait des conseils juridiques et même qui plaidait ses causes devant les tribunaux.

Quand vint le jour où Lincoln fut élu président et obligé de quitter Springfield pour devenir le nouveau locataire de la Maison Blanche, c'est tout naturellement qu'il eut recours aux services de Florville qu'il chargea de veiller à ses intérêts dans la ville pendant son absence. William Fleurville écrira ainsi régulièrement au président Lincoln pour lui faire de brefs états des lieux et le rassurer au sujet de ses propriétés. La Bibliothèque du Congrès de Washington garde encore, bien précieusement, dans ses réserves, une lettre de William Florville datée du 27 décembre 1865 et adressée au président Lincoln. Dans cette missive, très officielle, d'allure et de ton, Florville encourage son ami le président, dans sa lutte, contre la rébellion et la sécession, et souhaite très vivement que son « administration soit « *prospère, sage et productive* ».

Le jour de l'enterrement de Lincoln, son vieil ami, William Florville fut invité à se placer juste en arrière du corbillard en

compagnie des parents et proches relations du président décédé. Florville déclina poliment cet honneur, refusa ce privilège inusité pour aller de préférence suivre le cortège funèbre en marchant à la queue de la longue procession dans la partie du cortège réservée aux Noirs (*).

William Fleurville est mort le 13 avril 1868 à Springfield et c'est aussi là qu'il fut enterré. Il avait 60 ans. (**)

(*) Cette attitude de Florville lors de l'enterrement de Lincoln est rapportée dans le numéro du 16 avril 1965 du magazine *Life*.

(**) Au sujet des relations d'amitié entre un président américain et un citoyen haïtien, la tradition rapporte que Woodrow Wilson invitait souvent à la Maison Blanche, M. Dandurand, un diplomate français, et le très érudit ambassadeur d'Haïti à Washington, M. Solon Ménos, dont il appréciait la richesse de la conversation. À cela, ajoutons l'amitié dont témoigne Dwight D. Eisenhower envers Paul Ma gloire. C'est celui-ci qu'on verra toujours assis à sa droite pour présider la réunion des chefs d'États du continent tenue au Panama et il le recevra avec les plus grands honneurs à la Maison Blanche. **C.D. coindelhiste@gmail.com (514) 862-7185**

En marge de la mission de l'OEA concernant le Canal de Maribahoux (2 de 2)

Par Leslie Péan

Derrière la violence préméditée des acteurs du gouvernement dominicain contre la construction du Canal de Maribahoux se cache le refus d'accepter la partie nègre de l'île. Le mépris et la haine transpirent dans leurs actions contre un monde qu'ils estiment insolent. Comme ils l'avaient prouvé hier avec Jose Francisco Peña Gomez¹, ce Noir d'ascendance haïtienne qui voulait être leur président. Comme ils continuent de le faire quotidiennement dans l'exercice du racisme antinoir et anti-haïtien dénoncé par l'anthropologue social dominicain Tahira Vargas Garcia² dans une émission télévisée et reproduite dans le journal *Acento* du 6 Octobre 2023. La volonté d'humilier le peuple haïtien est patente chez des gens attirés par une certaine confiture raciste. Ils s'estiment supérieurs et prennent des mesures à leur goût concernant la gestion de l'eau de la rivière Mas sa cre. Aussi, la réflexion doit s'étendre dans le temps tout en mariant la politique et l'économie à l'histoire.

Une incitation à créer du

travail dans l'agriculture

Se référant aux crues du Nil, le grand géographe arabe Muqadasi écrivait en l'an 1000 de notre ère qu'une Égypte entièrement cultivée pouvait nourrir le monde entier³. Toutes proportions gardées, le même raisonnement peut être fait pour Haïti à partir de ses plaines, en commençant par Maribahoux. Haïti pourrait alors investir dans sa production agricole près de la moitié des importations de produits alimentaires de 1,2 milliard de dollars en 2022, soit au moins 500 millions de dollars.

Ce montant financé actuellement par les transferts de la diaspora inciterait à créer du travail dans l'agriculture pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et à ralentir l'émigration des ouvriers agricoles haïtiens en République dominicaine (RD). Ces travaux agricoles sont multiples et consisteraient dans la maintenance des systèmes d'irrigation et de drainage, la préparation des sols, la transformation des produits agricoles, le transport, les chaussures et gants nécessaires aux travailleurs, la couture des vêtements de travail, les chapeaux, etc. Avec cette demande solvable,

une banque agricole fonctionnant selon les règles de l'art financerait ces activités suivant un calendrier approprié.

La déficience du système d'irrigation contraint les paysans de la plaine de Maribahoux à cultiver presque uniquement la banane et partiellement de la canne-à-sucre pour la production d'alcool. Avec l'eau du Canal, ils pourraient cultiver le riz à cycle long mais aussi des vivres tels que le manioc, l'arachide, le maïs et le pois. Les prix élevés des produits tels que le sac de riz de 25 kg à 32 dollars, la marmite de sucre à 5 dollars et la marmite de Pois Noirs à 10,5 dollars seraient diminués, cassant ainsi la ceinture de misère qui entoure les pauvres.

Il importe d'irriguer la plaine afin d'augmenter la production et de faire baisser les prix. Déjà en 2022, selon le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA), parmi les onze marchés analysés, Ouanaminthe est celui où la hausse des prix du panier alimentaire sur le plan mensuel pour quatre des six produits (pois noirs, maïs, sucre, riz local) est le plus élevé, soit plus de 100% sur une base annuelle et de 24% sur une base mensuelle.

Selon les données de la CNSA, cette hausse continue. En effet, en mai 2023, Ouanaminthe a été l'un des quatre marchés les plus touchés par la flambée des prix du riz local et du maïs local. Avec une hausse des coûts du panier alimentaire de 89% par rapport à 2022, le marché de Ouanaminthe est le second plus élevé des marchés analysés⁴.

Leurs paroles parlent et valent leur pesant d'or

La décision du gouvernement dominicain est en passe d'affecter nombre de fermiers qui n'auront pas la force de travail nécessaire pour la mise en valeur de leurs terres. Les entrepreneurs du bâtiment se lamenteront avec le même timbre de voix que les fermiers. Ils paient un travailleur haïtien la moitié du salaire quotidien d'un Dominicain. Tout cela est compliqué et des patrons avaient déjà manifesté leur mécontentement lors de précédents rapatriements d'Haïtiens, car la main-d'œuvre est rare, ce qui nuit à bien des secteurs tels que café, riz, banane, coton, tomate et particulièrement celui du bâtiment où les Haïtiens représentent 80% de la valeur ajoutée⁵. D'un côté les

patrons parlent et leurs paroles valent un pesant d'or. Surtout en période électorale. De l'autre, la perception imaginaire et raciste du gouvernement verse dans le fantasme.

Les images envoyées par les drones dominicains montrant ces marées humaines se dirigeant vers le Canal en construction et fuyant la République Dominicaine ne démontrent dans les deux cas le fiasco des conseillers du président Abinader. Les Haïtiens se dirigent hâtivement vers la frontière, abandonnant leurs effets et leurs épargnes accumulés dans les *colmados* (épiceries du coin), de peur de subir le même sort que celui de leurs congénères en 1937, quand le tyran Trujillo ordonna le massacre à la machette de plus de 30 000 d'entre eux. Ce massacre⁶ a fait l'objet de plusieurs ouvrages en français, anglais et espagnol.

Face à la réponse exagérée du gouvernement d'Abinader, une mise au point est nécessaire pour indiquer que les deux pays se partageant l'île Quisqueya sont comme les deux ailes d'un même oiseau. « Si Haïti souffre, la République dominicaine souffre aussi.

Suite en page 5

En marge de la mission de l'OEA concernant le Canal de Maribahoux (2 de 2)

Suite de la page 4

si. Et lorsque Haïti est en paix, c'est un motif de joie et de satisfaction pour la République dominicaine » avait affirmé le chancelier dominicain Carlos Morales Troncoso¹. Il ne croyait pas si bien dire. Ces perturbations créées par cette décision politique mal calculée entraînent un manque à gagner de 3 millions de à la RD.

Les échanges entre les deux pays vont dans les deux directions mais ce commerce est tout à fait inégal. Le chaos haïtien a produit l'exode des riches² qui investissent en République Dominicaine où ils sont accueillis à bras ouverts. Les commerçants qui alimentent les marchés binationaux ainsi que les soldats et gardiens aux postes frontaliers risquent de ruer dans les brancards. En attendant que le développement s'accompagne d'une certaine éthique, le dicton veut que « pour un soldat dominicain à la frontière, c'est comme gagner à la loterie »³. La demande de corruption doit être combattue et il faut reconnaître cet état de fait dans toutes ses implications, surtout à la frontière terrestre haïtiano-dominicaine où fleurit la contrebande.

Selon le magazine *L'Express* « faute d'une gestion efficace, la banque centrale haïtienne estime que les réseaux de contrebande font chaque année perdre au pays 400 millions de dollars américains de frais douaniers »⁴. Corruption structurelle avec des sommes substantielles oscillant autour de 700 millions⁵ brassés annuellement par le secteur informel en R.D. des deux côtés de cette frontière poreuse. Poulets, farine, cigarettes, riz, ail, essence, sans compter les narcotiques y passent dans les deux directions au vu et au su des gardes qui confondent les intérêts de l'État avec leurs intérêts privés. On est loin de grosses affaires ponctuelles comme les 92 millions à la Ode brecht en RD ou les 2 milliards à la PetroCaribe en Haïti.

L'écart entre les deux pays créé par la dictature des tontons makout

Le monde change et la République dominicaine ne peut plus vouloir mettre au pas sa voisine comme au temps des Trujillo et des Balaguer. Basta le racisme anti-haïtien sans fond, devenu une obsession, qui semble ne pas connaître de parenthèses. Dans leur contentement que les documents et traités signés par un gouvernement *de facto* haïtien n'ont aucune valeur juridique. La partie dominicaine affronte ses propres contradictions. L'inconscient collectif haïtien est marqué par le massacre de 1937 et il importe de dialoguer pour désamorcer la bombe et éviter un affrontement aboutissant une nouvelle fois à un massacre autour d'une rivière dont elle porte déjà le nom. Les relations haïtiano-dominicaines font partie des sujets qui méritent une attention particulière, surtout en cette période de mondialisation et d'augmentation de la place des pays du Sud dans le Produit Intérieur Mondial (PIB) mondial.

Tandis qu'Haïti et la République Dominicaine avaient le même PIB réel par habitant d'environ 200 dollars en 1960, Haïti est classée⁶ en 2023 parmi les pays à faible revenu avec un PIB réel par habitant de moins de 2 170 dollars tandis que la République Dominicaine figure parmi les pays à revenu moyen supérieur avec un PIB réel par habitant de 11 310 dollars. Laura Jaramillo et Cemile Sancak⁷ du Fonds Monétaire International (FMI) attribuent cet écart, non à des conditions initiales, mais plutôt à des décisions politiques. Sortant du carcan néo-classique de la privatisation tous azimuts, le FMI reconnaît le rôle de la politique dans l'économie. Depuis 1960, Haïti a connu 30 années de croissance économique *négative* culminant dans les années de privatisation des entreprises publiques, soit une vente en solde de l'État.

La gabegie financière et monétaire

Les échanges commerciaux et économiques entre Haïti et la R.D. selon les statistiques publiques s'accompagnent d'une dimension stratégique telle que l'installation du parc industriel de la Compagnie de Développement Industriel (CODEVI) excluant une vraie coopération SUD-SUD. 20 ans plus tard, les protestations des paysans de Ouanaminthe réclamant les promesses non tenues, protestations adressées au gouvernement dominicain, à la Banque mondiale et aux institutions finançant la CODEVI en témoignent⁸.

Le refus du gouvernement dominicain de voir se concrétiser l'irrigation de la plaine de Maribahoux s'inscrit dans la même optique arbitraire. D'ailleurs, ceci est contraire aux recommandations du Plan d'Actions Départemental pour l'Environnement et le Développement Durable (PADEDD). Selon ce plan, « *La culture du maïs est aussi une source de revenus pour les planteurs des sections communales de Ouanaminthe. Mais l'installation de la zone franche a considérablement réduit l'espace occupé par cette culture. Néanmoins, les possibilités de développement de la plaine de Maribahoux existent encore malgré l'installation de la zone franche, car il est toujours possible de l'irriguer à partir de plusieurs prises sur la rivière Massacre* »⁹.

L'État haïtien est débile et ne peut maîtriser la *gang-grène* qui l'empêche de remplir sa fonction régaliennne de garantir la sécurité et d'assurer la collecte de l'impôt. La sécurité a cessé d'être un monopole avec la création des *makout* au-dessus de la police et de l'armée. La *gang-grène* qui s'installe diminue la part de la taxation dans le PIB. De 1960 à 1999, ce rapport est de 5% puis 2000 à 2015 de 9,8% et enfin de 2016 à 2022 ce rapport est d'une moyenne de 6%. Comme on le voit, ce rapport n'a jamais dépassé 12%, or il faut au moins 20% du PIB

pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD)¹⁰.

Écart de développement et conflits au niveau de l'eau

Ces ODD continueront d'être des vœux pieux tant que continuera le traitement inhumain des travailleurs haïtiens dans les « *batey* ». Le modèle économique dominicain raciste basé sur l'exploitation outrancière des travailleurs haïtiens traités comme des esclaves dans les « *batey* » se traduit sur le plan politique par une sous-évaluation en général de l'Haïtien qui, devant son maître, doit se courber comme un esclave et n'a rien à dire. Notre devoir est de le souligner tant que le gouvernement dominicain ne se résout pas à mettre fin à la situation d'esclavage¹¹ des *braceros* haïtiens. L'écart observé entre les deux pays est à la racine du développement inégal et des clivages observés au niveau de l'eau. Les sociologues Haroldo Dilla Alfonso et Sobeida de Jésus Cedano traduisent ainsi cette malheureuse situation :

« *La situation de l'eau reflète dramatiquement l'asymétrie implicite dans les relations transfrontalières. Dajabón possède plusieurs aqueducs qui approvisionnent environ 90 % de la population urbaine. Le plus grand d'entre eux prend l'eau du cours supérieur de la rivière Massacre, avant qu'elle ne devienne la ligne de démarcation entre les deux pays et les deux villes. A cette même hauteur, la rivière est utilisée par plusieurs canaux d'irrigation, ce qui entraîne une réduction substantielle du débit d'eau jusqu'au niveau auquel cette eau peut être utilisée par les habitants de Ouanaminthe. Parce que la rivière passe devant les deux villes, plusieurs drains de Dajabón déversent leurs eaux contaminées dans le ruisseau, de sorte que la rivière que peuvent utiliser les habitants de Ouanaminthe est en réalité un ruisseau diminué et pollué, sans aucun contrôle sanitaire. Aucun des deux gouvernements n'a tenté de*

réglementer plus équitablement, et en particulier les gouvernements haïtiens successifs ont fait preuve d'un désintérêt irresponsable pour la question »¹².

Une grande histoire d'amour

À côté des événements négatifs en carnés dans les « *batey* », les Haïtiens mentionnent le soutien en armes, munitions et en hommes donné par le président Geffrard aux Dominicains pour maintenir leur indépendance contre l'Espagne en 1865. La preuve de cette grande histoire d'amour est la reconnaissance manifestée par les Dominicains pour ce soutien des Haïtiens à la restauration de leur indépendance, en baptisant *Calle Geffrard* la plus grande avenue de leur capitale Santo Domingo. Cette marque de l'amitié entre les deux peuples est restée gravée dans la pierre pendant près d'un siècle jusqu'à l'arrivée au pouvoir du dictateur Trujillo qui a changé le nom de ce boulevard en Avenida Abraham Lincoln. Tout comme les Haïtiens sont reconnaissants de l'aide immédiate reçue de leur voisin à l'occasion du séisme de 2010.

Comme l'a écrit l'historien dominicain Emilio Cordero Michel, « *Ce triomphe du peuple dominicain luttant contre le pouvoir espagnol n'aurait pas été possible sans l'aide fraternelle offerte par le président haïtien Fabre Geffrard* »¹³. Dans cet esprit de coopération, l'eau de la rivière Massacre devrait être équitablement répartie. Le Canal de Maribahoux est criant de vérités multiples. Pour l'agriculture. Pour la production des vivres nécessaires à l'alimentation. Pour diminuer les prix du panier alimentaire. Mais, le plus important, pour la dignité et la fierté d'un peuple qui réclame ses droits. L'heure n'est pas au « raffinement barbare » pour emprunter les mots d'Edgar Morin¹⁴, mais plutôt à la collaboration de deux peuples qui doivent vivre ensemble sur la même île.

¹ « Le ministre dominicain des affaires étrangères se pose en défenseur de la cause haïtienne sur la scène internationale », *Radio Kiskeya*, 12 juillet 2005.

² Candida Acoste, « Haitianos ricos compran negocios rentan viviendas en el país », *Listin Diario*, 15 de octubre de 2021.

³ Mary Speck et al., « Cross-border trade and corruption along the Haiti-Dominican Republic border », *Center for Strategic and International Studies (CSIS) and USAID*, March 2019, p. 10.

⁴ « L'inégalité entre Haïti et la République dominicaine, moteur de la crise migratoire », *L'Express*, 04/07/2018.

⁵ Jean-Marie Théodat, « Haïti : le bon grain et l'ivraie du commerce mondial des produits vivriers », *L'information géographique*, 2009/1 Vol. 73.

⁶ Banque mondiale, « World Bank Country and Lending Groups », 2020, <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>

⁷ Laura Jaramillo and Cemile Sancak, « Growth in the Dominican Republic and Haiti: Why has the Grass Been Greener on One Side of Hispaniola ? », *International Monetary Fund*, March 2007.

⁸ Les paysans haïtiens victimes de la CODEVI, de la Banque Mondiale et de l'État dominicain, Google Group, 22 août 2022 ;

⁹ Plan d'Actions Départemental pour l'Environnement et le Développement Durable (PADEDD). *Plan développement Ouanaminthe*, 2013, p. 15.

¹⁰ ECLAC, *Time to tax for inclusive growth*, 2016, p. 7.

¹¹ Maurice Lemoine, *Sucre amer, esclaves aujourd'hui dans les Caraïbes*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1985.

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

N ap chita sou kesyon kòripsyon ak enpinite

Byen souvan nou mansyonnen mo kòripsyon an, e pafwa nou pale de enpinite, men avrè di nou pa janm chita jansadwa sou 2 mo sa yo ke nou kwè ki lakòz gwo problem Ayiti ap konfwonte. Jodi a n ap ba yo enpòtans yo merite.

Premyèman, kisa ki kòripsyon an ? Jan pawòl la sonnen, se mounn ki kòwonpi ki pratike kòripsyon. Epi kou n tande mo a, nou panse de mounn k ap fè lajan nan movèz kondisyon, k ap pran lajan anba tab pou fè sa k ta dwe fèt, sitou nan pòs gouvènman. Yo p ap fè anyen de byen san pa gen grese pat sou lè kote. Asireman, nou konnen mounn konsa.

Dezyèmman, gen enpinite ki mache ansanm ak kòripsyon. Se lè bann kòwonpi yo fin fè zak yo, epi y ap kale je gade w, kòm si y ap di w si w pa kontan, vin man ye m, si w kapab.

Men egzanp kòripsyon ak enpinite

Èske sa pa eksplike sa nou wè k ap pase ann Ayiti, ki fè nou nan eta nou ye kounnye a ? M ap bay kèk egzanp pou n byen konprann kote m ap vin ak nou. Annou pran sa k pase ak lajan Petwo Karibe a, plis pase 4 milya dola\$ (4 000 000 000.00 \$) ki disparèt

nan fon sa a ki te tabli ak benefis ke peyi Ayiti te fè nan vann pwo- duvi petwòl, tankou gazolin, ke peyi Venezwela te vann Ayiti a youn pri piba ke sa l te dwe kou te, a kondisyon ke benefis ki fèt nan revann pwo- duvi yo t al nan fon PetwoKaribe a pou ede devlope peyi a.

Jan sa te planifye, lajan nan fon an te pral itilize pou ede nan fè anpil bagay pou wete Ayiti nan mizè li ye a. T ap gen bonjan wout, lekòl t ap bati adwat agòch, lopital tou, epi anpil mounn t ap jwenn travay k ap peye yo youn bon salè. Nou tou wè si lajan an te itilize pou l fè sa pou l te fè a, Ayiti t ap byen lwen nan devlopman kounnye a.

Men depi sou gouvènman de fen prezidan René Gracia Préval, lè fon an te fèk tabli, nan lane 2008, yo te kòmanse ap wonyen ladan l pou regle zafè pa yo, pa zafè peyi a. Epi sila a ki rele tèt li « *Bandi legal* » la, Michel Joseph Martelly (Michèl Jozèf Mateli), te vin pran manyèt la kòm prezidan nan lane 2011.

Se lè sa a yo te vrèman lage nan banbale sou lajan PetwoKari be a san rete. Chato bati bò lan mè, pa twò lwen Sen Mak, gwo lotèl bati Santo Domingo, an Re

publik Dominikèn ak lòt pwo- priyete y achte, kantite milyon de poze nan kont sekrè aletranje. Pou youn mesye ki te kriye fayit an Florid, ki te pèdi kay li, msye vin multimilyonnè anvan 6 zan opouvwa. Epi se pa sèl papa ki vin milyonnè non, pitit gason l, Olivier Martelly (Olivye Mateli), pou kont pa l, gen milyon sere nan kont an bank aletranje. Man man gen pa l tou, epi frè manman an, ki se bofrè « *Bandi legal* » la, Charles Saint-Rémy, ki gen tinon Kiko, vin anpile plis milyon, sou e tout lajan li fè nan konmès dwòg. Men sa k rele kòripsyon siperyè !

Epi men y ap jwi de sa k rele enpinite a. Y ap fikse nou nan je, yo di si w pa kontan, vin manyen nou non. Apa de gwo sekirite nou wè ki antoure yo pou ba yo pwo- teksyon, pa anba yo gen gang tou k ap siveye move kou pou yo, k ap fè dap piyan sou milye de dola, pafwa menm milyon yo pran nan men fanmi ki rich pou lage mounn yo kidnape.

Èske jwèt la kòmanse chanje ?

Se lontan n ap denonse sityasyon sa a. Vwala ke gouvènman Kana da te resi lonje dwèt sou anyen prezidan « *Bandi legal* » la. Depi mwa desann lane pase, yo met sanksyon sou msye pou move zak li konmèt, bay gang sipò la dan yo. Kounnye a, li pa ka met pye Kanada. Si l te gen lajan nan okenn kont nan peyi Kanada, yo sezi sa.

Men jiska prezan gouvènman ameriken an pa janm di anyen nan kesyon « *Bandi legal* » la. Èske msye jwenn bon tretman sa a, nan peyi Tonton Sam nan, pas ke li se sitwayen ameriken? Kive di si w se Ameriken, ou gen dwa vòlò jan w vle nan lòt peyi, men fò w vin sere lajan an nan peyi w, Ozetazini, pa vre ?

Antouka, nou tande Nasyon Zini deja prepare youn lis non mesyedam Ayiti yo k ap jwi de enpinite, ki pral deyò nan mitan mwa novann sa a. Selon enfòmasyon ki deja soti, non « *Bandi Legal* » la nan lis la. Sa se youn premye pa. Men apre sanksyon, kisa ankò? Èske pral gen arestasyon epi restitasyon, kivedi remèt milyon yo te vòlò yo? Antouka, n ap tann yo nan Kalfou Ten ten an!

Se pa sèlman nan Etazini ke « *Bandi Legal* » la benefisye de enpinite. Selon sa nou li, sanble ke gouvènman Repiblik Domini kèn fè pa Mateli tou. Depi kèk mwa, gouvènman lòt bò fwontyè a met sanksyon sou plizyè Ayi syen. Menm bra youn gwo multimilyonnè, tankou Gilbert Bigio (Jilbè Bidjo) pran nan moulen, an Repiblik Dominikèn, kote li te en vesti nan plizyè biznis, swadizan paske li sipòte gang ann Ayiti epi li nan anpil move zafè.

Nan kesyon sanksyon kont vòlò k zanmi gang

yo, gen paspouki

Toutfwa, nou pa tande non « *Bandi Legal* » la site an Repiblik Dominikèn pou tout vòlò li fè ann Ayiti yo epi pou jan li sipòte gang k ap fè ravaj nan peyi a. Poukisa tout ipokrizi sa a? Èske se paske msye asosye ak kèk gwo Domini ken, mounn enpòtan, ki souche nan gouvènman an? Èske se akòz sa ke byen li gen lòt bò a pwoteje ? Vwala ke ni li menm ni otorite dominiken yo ap jwi de sa nou rele enpinite. Li lè, li tan, pou tout bagay sa yo demaske, paske si sa pa fèt jansadwa, tou sa nou wè ki sanse ap regle a se lave men siye atè !

Alò, m oblije mande èske gen youn tretman diferan pou an syen prezidan ki te ranmase mi Lyon nan move zafè? Sitou si yo fè kèk zèv pou montre ke y ap separe 2 z ou 3 milyon ak pèp la? Asireman, bann entelijan yo deja wè kibò m ap vini. Enben ban m ran tre nan koze a san m pa fè lòt mounn ki pa konprann vin ennè- ve.

M ap pale de anyen Prezidan Jean-Bertrand Aristide (Jan-Bè tran Aristid). Selon enfòmasyon ke òganizasyon ki fè ankèt sou richès gwo otorite, pa sèlman ann Ayiti, nou aprann ke anyen prezidan Lavalas la gen ui san mi Lyon dola (800 000 000.00 \$). Premye kesyon pou n poze se kijan l rive anpile tout kòb sa a apati de salè prezidan l nan? Se sèlman 8 mwa li te pase sou pouvwa anvan kou deta 27 septanm 1991 lan? Lè l te tounen Ayiti, nan dat 15 oktòb 1994, sou pwoteksyon plis pase 20 mil solda ameriken, li pa t menm pase 2 zan opouvwa, paske kominote entènasyonal la te rekonnèt li kòm prezidan pandan li te ann egzil aletranje, menm pandan l te Wachintonn nan ap jwi milyon nan lajan paspò yo.

Jan nou wè l la, se pa lajan prezidans lan ki bay Aristid 800 milyon li sanse genyen an. Bliye kesyon se nan vann liv ke l te fè lajan an. Ayisyen pa li anpil kon sa epi pa gen ase Ayisyen pou ta li tout liv sa yo. Asireman, youn bon valè nan kòb la fèt nan konmès dwòg, paske monkonpè l, Jacques Beaudouin Kétant (Jak Ketan), te deblatere mezi kont li bay otorite ameriken lè yo te vin avè l Miyami apre yo te arete l ann Ayiti pou konmès dwòg. Li te di se Prezidan Aristid ki te gwo patwon dwòg la ann Ayiti.

Apa de lajan dwòg, anyen ti prèt, ki soti nan youn pawas byen pòv nan Pòtoprens, ki rele Sen Jan Bosko, pran bon valè nan kòb ki te bay pou peyi a. Nou sonje sa l te fè ak lajan Taywann te bay ke l te fè depoze sou kont Lafanmi Se Lavi. Epi tou, gen anpil lajan li te fèt nan movèz kondisyon. Nou jwenn tou sa nan youn atik byen long, ki sou entènèt la jouk kounnye a Se Lucy Komisar ki te ekri l nan dat 11 novann 2005. Anpil detay bay sou kijan Aristid te ranje pou vòlò lajan peyi a epi

fè kòb nan youn bann konbinezon. Se pa nou menm ki envante anyen.

Epi pa gen okenn sanksyon ki pran kont ansyen prezidan Aris tid la, menm jan sa fèt pou an syen prezidan « *Bandi legal* » la. Alò, m oblije di tout anyen prezidan benefisye de sa sa nou rele enpinite a. Men èske se avi pou sa kontinye konsa? Èske youn ti 17 a 20 milyon dola ke anyen prezidan an depanse pou monte inivèsite l la ak lopital li a ase pou kouvri tout bann peche l yo. Jan nou wè l la, ti kras lajan li sanse ap fè byen avè l la se youn ti pou- syè devan 800 milyon!

Mwen kwè tout mounn konprann poukisa mwen di se kòripsyon ak enpinite ki lakòz Ayiti nan sityasyon li ye a. Paske lè gwo chèf yo pran pouvwa pandan yo tou pòv, yo fè dap piyan sou lajan ki ta ka sèvi pou mete peyi a sou ray devlopman, epi pè sonn pa ka fè yo eksplikasyon, mande yo renmèt kòb la. Antre tan, peyi a ap plonje desann nan youn twou san fon.

Fòk sa chanje ! Fòk gen patri yòt ayisyen, ki gen lonnètete, ki pou pran peyi a, pou yo trase youn egzanp ke pèsonn pa p janm bliye! Wi, nou di grès kochon an ap sifi pou n kòmanse travay devlopman peyi a. Kanta pou nou, nou koupe fache ak kòripsyon, ansanm ak kòkòt li, enpinite. Larivyè avèti pa touye kokobe !

**TiRenm/
Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com**



Frantz
Photo & Video studio
PHONE: 718 953 4990 / 917 513 2118
843 FRANKLIN AVE. (BL. UHLEN & PARKER)
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communion, Headshots, Enlargements (without negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL- PRACTICE
182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

HAPPENINGS!

Continued from page 1

doing nothing but overseeing the chaos that Haiti has become under his watch.

Last Wednesday, October 25, a broad political alliance of the opposition to the regime, dubbed *“United Front,”* officially came into existence as groups of various tendencies met at the famous Montana Hotel, just outside Port-au-Prince and midway to Pétiion-Ville, aiming to present *“an efficient and durable solution”* to deal with the multifaceted crisis buffeting the country.

On seeing the list of the various groups allied for such an action, one is struck by the consensus. As reported in the Port-au-Prince daily *Le Nouvelliste*, that same October 25, under the byline of Jean Junior Celestin, here are the political parties and groups involved: “EDE, GREH, KONSYANS PATRIYOTIK (Patriotic Conscience), LAPEH, MOPOD, MRN, OPL, PHTK, PLH, PNDPH, UNIR and the Non-aligned signatories of the December 21, [2022] pact.

At the outset, we’ll note that the Prime Minister has lost much ground, especially when some of those who had agreed to find a solution with him still at the helm, based on the December 21 pact, now have defected to join the *“United Front.”* Dropping him also, is PHTK (*‘Parti Haïtien Tèt Kale,’* or *‘Bald-Headed Political Party’*) of former President Michel Joseph Martelly, the bald-headed former Compas singer, who calls himself *“Legal Bandit”* and who was instrumental in Ariel Henry’s ascension to the post of Prime Minister. In fact, the current government is seen as an emanation of the PHTK.

Who are the individuals behind the acronyms?

Claude Joseph, a strong opponent of Dr. Henry, the neurosurgeon-turned-Haiti’s supreme chief, has also joined the new organization. He’s the founder of EDE (HELP). Formerly foreign minister in the administration of the late President Jovenel Moïse he was the interim Prime Minister who quickly assumed the presidency on the president’s assassination. But he was pushed out 13 days later by the CORE Group syndicate of Western ambassa-

dors in Port-au-Prince that, on July 20, 2021, via a tweet, imposed on the Haitian people the neurosurgeon as Prime Minister, who also exercises the duties of president.

Another strong opponent to the Prime Minister, who’s part of the *“United Front,”* is Colonel Himmler Rébu, formerly a member of the demobilized Haitian Armed Forces (FAd’H), who had launched GREH, the Great Rally for Haiti’s Development. He’s opposed to any foreign troops that would be introduced in Haiti to prop up the unpopular and illegitimate de facto Prime Minister. He even warned that Kenya should include money for corpses in the budget intended for the deployment of its 1,000 policemen in Haiti.

Adding credibility to the *“United Front”* is the respectable leftist OPL, or the Organization of the People Struggling which, years ago, broke away from the *Lavalas Family* or organization of former President Jean-Bertrand Aristide. In that line, mention should be made of LAPEH, the Alternative League for Progress and Haitian Emancipation, the coordinator of which was former Senator Jean Hector Anacasis. Also, LAPEH was the party that provided the banner for the presidential candidacy, in 2011, to Jude Célestin, who supposedly was ahead in the first round of the election. But the protégé of then former President René Garcia Préval was reportedly sidelined by the international community, which was working behind the scene to impose the *“Legal Bandit”* Martelly as president in the second round of the election. President Préval has since passed away.

As for MOPOD, or the Movement of the Democratic Opposition, it is a coalition of political parties which had opposed President Michel Martelly, the secretary general of which was the late financial heavyweight Eric Jean-Baptiste, who had been wooed by the RDNP, the Rally of National Patriotic Democrats of the late eminent Professor and President Leslie François Manigat. Jean-Baptiste, who became Secretary General of the RDNP, was gunned down last year by gangs in Laboule, the upscale neighborhood in the hills above Pétiion-Ville. Last

Saturday, October 28, marking the first anniversary of Mr. Jean-Baptiste’s assassination, his supporters organized events in Haiti and in the Haitian diaspora in his memory.

His mysterious murder, along with that of his bodyguard-chauffeur had drawn the attention of the Prime Minister, who issued a tweet then concerning *“the horrific murder [that] has once again thrown the Haitian nation into turmoil.”* He went on to *“strongly condemn this heinous crime against this patriot, this moderate political leader committed to change.”* But nothing more since then, with no investigation was ever ordered.

Bypassing the PNDPH, of the late Turneb Delpé, and MRN, about which I know little, I would point out PLH, the Liberal Haitian Party, a late comer on the scene. It is mainly a community project targeting the youth. It’s known for its operation in Camp Marie, near St. Marc, where a camp under the sponsorship of *“Project Living Hope”* has kept going, despite the hardships encountered in a Haiti overrun by gangs. Guesly Dessieux, the founder and executive director of the camp since 2017, is quoted as saying that the mission of PLH *“is to empower Haitians to build a strong Haiti,”* adding, *“We believe that changes begin with the individual at the community level.”*

That brings us to UNIR, the National Union for Integrity and Reconciliation, an initiative of Clarens Renois, journalist, entrepreneur, and a presidential candidate in 2015. When he was launching UNIR, he said he contacted the six living former presidents of Haiti. Three responded, saying they were in agreement with the idea. They were Ertha Pascal Trouillot, the late Boniface Alexandre and Prosper Avril. President Préval has since left us. But Martelly and Aristide may have other plans.

What active roles Martelly and Aristide play in the parties they had launched?

Whereas the PHTK is among the parties which joined the *“United Front,”* one wonders whether that is an initiative of Liné Balthazar, who is currently president of the PHTK, or whether Michel Martelly has

anything to do with that decision. Flushed with cash, illegally amassed while he was president, Martelly, the *“Legal Bandit,”* benefitting from impunity, uses corruption at high levels to get his way.

As it is, since last December, the Canadian government sanctioned him for his involvement with the gangs that cause death and desolation in Haiti. The United States government, which began, earlier last year, along with Canada, in issuing sanctions against some top Haitian individuals, has yet to act in the case of Martelly. Would it be because he’s a closet U.S. citizen? Anyway, the United Nations, based on a report of its experts on Haiti, announced that on November 13, it will release a list of several Haitian bigwigs involved in shady deals that have caused the chaotic situation in Haiti. Martelly’s name is said to be on that list. Thus, we’re doubtful that the *“Legal Bandit”* would be involved directly in the *“United Front.”*

Interestingly, the name of *Lavalas Family*, the organization of former President Jean-Bertrand Aristide, is missing from the list of those forming the *“United Front.”* Probably, Aristide may think his organization should be the one to assume leadership in a movement that will be responsible for the set-up of an interim government. By the way, in their hypocrisy, the U.S. and Canadian governments have not used sanctions against Aristide, who’s been involved in all sorts of shady deals, including organizing gangs.

To be noted, a 5-page, undated document, issued by *Fanmi Lavalas*, which was made available to me last week, is indicative of an attempted comeback into a leadership role by *Lavalas*, the name of which means torrent. The title of the document tells of its intentions: *“Memorandum for a Consensual Accord, Mechanism to put in place a Transition of Rupture. Proposition.”*

All aspects for the establishment of a new government are foreseen in this document which concludes with six major priorities, including security, which is yet to be detailed as to its implementation. Considering that Aristide had ordered the destruction of Haiti’s Armed Forces in January 1995, and had introduced his gangs known as *“Chimè*

res” (Fantom) in their place, one doubts that he would acquiesce to the remobilization of the FAd’H, something that is envisaged by some in the *“United Force”* who are looking at a long-term solution to the ambient insecurity in Haiti, which has worsened since the U.N. foreign interventions started in 1993, with MICIVIH (UN Civil Mission in Haiti), two more in between, until we the current BINUH, French acronym for the United Nations Integrated Office in Haiti.

I consider the last priority mentioned in the *Lavalas* document to be the most important, in order *“to put in place a transition of rupture.”* Read on: *“An elaboration of a Program of judicial reform, with priority put on reinforcing the judicial system, applying the law in a state of laws, fighting against impunity, fighting against corruption and reinforcing the protection of human rights.”*

Certainly, the former priest-turned-Haiti’s president cannot be part of, neither can he be the architect of any *“transition of rupture,”* while he basks in impunity after amassing millions of dollars from corruption. Isn’t he listed among the multimillionaires of Haiti, with his worth put at \$800 million? He has yet to explain how a former poor priest of St. Jean Bosco, arguably the poorest Catholic parish in Port-au-Prince, managed to amass his millions, notwithstanding that his *compadre* Jacques Beaudouin Ketant, to slash by half his 27-year jail sentence, in February 2004, told U.S. prosecutors that Aristide was the drug lord in Haiti. Although that had doomed his second presidency and caused his second exile on February 29, 2004, that’s not all.

Having come back to Haiti in 2011, after his second exile of seven years, mostly in South Africa, and having built a university in Port-au-Prince and a hospital, both bearing his name, these goodwill gestures amounting to less than \$30 million, are peanuts compared to a fortune of \$800 million. The justice system envisaged in the *“Lavalas Family Memorandum . . . for a Transition of Rupture”* must be applied first in Aristide’s case, if corruption and impunity are to be banned from the land, especially in high places, to make possible the development of a new Haiti.

RAJ, at raljo31@yayoo.com

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Réponse extrême d'Israël à l'attaque de Hamas égal érosion de sympathie

L'attaque surprise d'Israël, le 7 octobre dernier, par le groupe terroriste palestinien Hamas, ayant causé, ce jour-là, selon les media israéliens, quelque 250 décès et 1 500 blessés, en sus d'environ 200 otages, de tous âges, enlevés de leurs résidences, a donné suite à une riposte robuste du gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu, entraînant une érosion de sympathie à l'encontre de l'État juif.

Selon un rapport rendu public, hier mardi 31 octobre, de l'Organisation mondiale de la santé, de son sigle anglais WHO, « au moins 8 306 Palestiniens sont tués à Gaza, de puis le 7 octobre », par les attaques incessantes d'Israël, en comparaison aux « 1 400 mortalités en Israël ».

Alors, on comprend pourquoi le vote à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 27 octobre, représente une condamnation d'Israël et de ses supporters, y compris le gouvernement américain, qui a rejoint son allié, en votant non avec Israël, et d'autres. Toute fois, par une écrasante majorité de 120 en faveur, 14 contre, et 45 abstentions, la résolution de l'ONU exige « une action humanitaire immédiate entre Israël et le groupe palestinien Hamas ». Un cessez-le-feu de toute urgence s'avère d'une importance capitale.

Avant le vote de l'ONU, Ayman Safadi, ministre des Affaires étrangères de la Jordanie, l'un des 22 pays arabes ayant rédigé la résolution, eut à dire que le document représente un cri d'alarme contre « cette guerre insensée, contre ces tueries insensées ». Mais Israël, disant que c'est une résolution assimilable à de « », continue ses attaques. Au contraire, hier mardi 31 octobre, des bombardements israéliens d'un camp de réfugiés a complètement détruit des immeubles causant la mort de nombreuses personnes. Et les soldats israéliens, ayant envahi du côté nord de Gaza, poursuivaient de soi-disant terroristes qui s'étaient abrités dans de gigantesques tunnels au nord de ce territoire.

À noter que le gouvernement du de facto Premier ministre haïtien Ariel Henry n'a pas voté, ni pour ni contre, la résolution, ayant rejoint les 44 autres pays qui ont fait abstention. C'est que, même si le neurochirurgien ne peut pas plaire complètement à ses patrons de Washington, il ne peut non plus les déplaire. Ain si s'explique l'abstention d'Haïti.

En tout cas, l'État hébreu moderne remonte au 29 novembre 1947, soit 76 ans d'ici quatre semaines, suite à un

Royaume Uni comptait se débarrasser du carcan que représentait son statut de colonisateur de ses deux peuples cousins, qui se chamaillent depuis tantôt deux mille ans.

Ainsi, avons-nous aujourd'hui la Palestine et Israël né cessitant d'une paix qui serait plus équitable et durable à la fois. Que les têtes froides de part et d'autre gagnent !

***Dans les dossiers concernant Donald Trump, le Colorado prend le dessus**
C'est le lundi, 30 octobre, que

l'ex-président Donald Trump aux élections dans cet état, parce qu'il avait participé à une insurrection contre le gouvernement fédéral, ce qui est condamnable par la Constitution américaine. C'est la première fois qu'un ancien président serait interdit de participer au vote des électeurs. Mais c'est aussi la première fois que l'on a vu un ancien président passer des ordres à ses partisans d'attaquer le Congrès, haut lieu de la Législature américaine.

En effet, lundi soir, des

2021 et l'on a vu un Donald Trump, alors président, qui haranguait la foule, disant : « Allez au Capitole, je vous rejoindrai! Si vous ne vous battez sans répit (« If you don't fight like hell »), vous n'aurez plus de pays ». Voilà Trump, lui-même qui se porte témoin contre lui-même, car il n'y a pas moyen de faire disparaître toutes les vidéos de cette performance accusatrice du 6 janvier 2021.

On se rappellera aussi qu'à cette date, le slogan à la mode, dans la bouche des émeutiers à la solde du président était : « Hang Mike Pence ». (Pendez Mike Pence). Oui, la pendaison pour Mike Pence, son vice-président, qui n'avait pas obtempéré aux ordres du président qui lui avait demandé de recourir à son autorité présidentielle à la session d'Assemblée nationale des Chambres législatives, selon le vœu de la Constitution, pour annuler les élections remportées par Joe Biden.

Puisque M. Pence ne s'était pas conformé à ses desiderata, Trump encourageait ses ouailles à lui faire subir le supplice de la pendaison. Il ne s'agissait pas d'une plaisanterie, car la potence était bien visible dans l'air du Capitole. Toutefois, le Service secret assurant la sécurité du vice-président l'avait mis à l'abri juste à temps.

Tout cela visait à empêcher que les deux Chambres du Congrès réunies, à Washington, le 6 janvier 2021, ne puissent procéder au vote affirmant la victoire aux urnes, le 3 novembre 2020, de son rival démocrate Joseph « Joe » Biden qui, l'avait devancé de 7 millions du vote, et qui a été aussi approuvé par le « Collège électoral », soit l'ensemble des citoyens de tous les états ayant délibéré sur le vote dans leurs états respectifs.

Et voilà que Donald Trump, quoique jouissant d'une popularité inexplicable parmi des républicains, fait face à une nouvelle donne. Il pourrait être banni de participer au vote dans certains états,

Suite en page 9



Une ebfaht oakestinienne bkessée transportée vers un centre hospitalier, les derniers qui restent.

vote de l'ONU, après que l'Angleterre, le colon qui occupait le territoire de la Palestine depuis 1920, annonçait que le

le procès a été lancé, à Denver, dans l'état de Colorado, concernant l'action visant à barrer la voie à la participation de

chaînes de télévision rapportant ce qui se passait au tribunal, à Denver, passaient en revue des scènes du 6 janvier



Effets des bombardements israéliens sur Gaza.

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Suite de la page 8

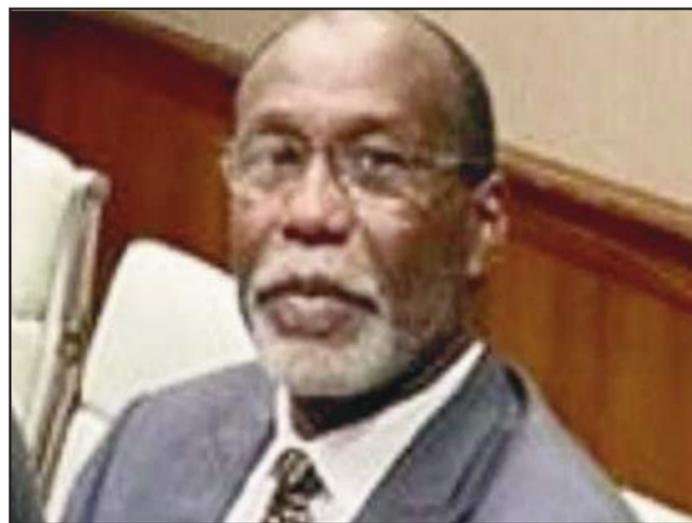
Colorado ayant devancé Minnesota, où il fait face à un procès similaire. Alors, l'on suit de près le déroulement du procès dans le Colorado, car il paraît qu'une décision de la Cour contre Donald Trump dans ce premier état fera tache d'huile.

Avant de passer à autres choses, nous attirons l'attention sur l'ordre de censure que le juge Arthur F. Engoron, à New York, avait émis à l'encontre de Donald Trump, qui attaquait verbalement une employée du Tribunal. Il a été frappé d'une amende de dix mille dollars (10 000,00 \$) qu'il a dû payer. À New York, il était

accusé dans un cas au civil, majorant la valeur de ses propriétés, en vue d'obtenir des prêts ou pour payer ses impôts. La procureure (Attorney General) Letitia James l'a bien eu. Dire qu'elle est Afro-américaine, ce qui doit énerver davantage un Trump raciste comme lui seul.

À Washington, dimanche dernier, 29 octobre, la juge Tanya *élection volée* Chuktan, Jamaïcaine ne d'origine, chargée d'entendre le procès concernant l'« *élection volée* », selon Trump, remet en place une décision de censure le concernant, après quelques jours. C'est que l'ex-président s'attaquait à Mark Meadows, son ancien chef de cabinet à la

Maison-Blanche, qui lui a tourné le dos, désormais juge Chuktan pourrait passer des amendes d'ordre financier



Anthony-virginie-Saint-Pierre.

pérant avec les procureurs à son encontre. Il est dit que la à la prison momentanée pour cet homme qui se croit au-des-

sus de la loi.

De tout cela, on retiendra que l'avenir est bien sombre pour Donald Trump!

BRIÈVEMENT, ICI ET LÀ
***Anthony Virginie Saint-Pierre libéré.** C'est lundi soir, 30 octobre que la nouvelle nous est parvenue. Le secrétaire général du Haut Conseil de la Transition (HCT) a été libéré par ses ravisseurs après 12 jours de séquestration, une situation qui a causé une sortie tapageuse de la présidente du HCT à l'encontre du Premier ministre de facto. Tel qu'annoncé, Anthony Virginie Saint-Pierre a été kidnappé le 18 octobre. Et l'on disait vaguement que ses ravisseurs exigeaient deux millions de dollars US (2 000 000,00 \$) pour sa libération.

En effet, vendredi dernier, 27 octobre, la présidente du HCT, Mme Mirlande Manigat et le pasteur Calixte Fleuridor ont signé une lettre, qui a été envoyée au Premier ministre Ariel Henry pour signifier leur réprobation que, neuf jours après la séquestration du secrétaire général du HCT, pas un mot du chef suprême d'Haïti à ce sujet. Pourtant, le Premier ministre a exprimé sa satisfaction de l'arrestation de Joseph Félix Badio, en son absence du pays. Qui croit-il tromper ?

Est-ce que la sortie de la présidente du HCT et d'un autre membre — Laurent Saint-Cyr n'ayant pas signé le document — aurait eu un effet en ce qui concerne le Premier ministre qui, comme on le sait, dispose de contacts dans le monde des ravisseurs ? Assurément, cela demeurera un mystère. Mais, selon certains commentaires, circulant sur l'internet, cette affaire aurait dû suffire pour porter Mme. Manigat à prendre la porte de sortie

À la semaine prochaine **frontière terrestre, ouverte à demie, c'est maintenant la question aérienne.** Lundi matin, 30 octobre, la Junte de l'aviation civile dominicaine a annoncé que l'interdiction de vols entre la République dominicaine et Haïti, déclarée par le président Luis Abinader au moment de la fermeture de la frontière, le 14 septembre dernier, n'est plus de mise.

Pierre Quiroule I
raljo31@yahoo.com

THE MADAM AND THE MAJOR

A docudrama unfolding: The shocking story of Haiti's first female president

We need your help in spreading this story.

Any contribution or donation are immensely appreciated.

ÉDITORIAL



Face à la communauté internationale, Haïti doit éviter les erreurs du passé

Indéniablement, la communauté internationale porte son cortège de blâmes pour les torts causés à la première République noire. Il est aussi vrai que la plupart des dirigeants post-Duvalier se sont fait complices de ces impostures. Tout en saluant l'effort global des pays dits tuteurs visant à reconstruire notre société, nous devons éviter de donner carte blanche à ces derniers, afin d'éviter les malheurs irréparables qui ont été faits à notre pays et dont nous subissons au jourd'hui les conséquences. Nous devons, à tout prix, empêcher la répétition de l'expérience en vase clos ayant décliné cette spirale de crises que connaît Haïti, et dont bénéficient la politique de pays étrangers et créé des multimillionnaires parmi des collaborateurs nationaux corrompus.

Après les régimes de sanctions imposés sur des oligarques politiques et des affaires d'Haïti, et dans la foulée de l'enquête exhaustive du groupe d'experts des Nations Unies mettant au banc des accusés des hommes politiques haïtiens de haut niveau, le département d'État américain a créé une unité d'enquête criminelle sur les crimes transnationaux. Ce qui laisse croire que les trafiquants de drogue, d'armes et de munitions sont dans les lunettes de la Justice internationale. Comme corollaire à cette décision américaine, un bureau de cette entité sera établi en Haïti, composé, apprend-on, de ressources des différents services de renseignement des États-Unis, notamment, le Federal Bureau of Investigation (FBI), Drug Enforcement Investigation (DEA).

Cela nous ramène au début des années 2000 quand, pour contrôler la quantité de cocaïne qui transitait par Haïti, à destination des villes américaines, les autorités étatsuniennes avaient installé un bureau de la DEA dans le pays, en vertu d'un protocole d'accord passé à la cloche de bois autorisant l'expulsion, en territoire américain, de citoyens haïtiens inculpés pour crimes aux États-Unis. C'était sous l'administration d'Aristide qu'a été remis à la Justice américaine le plus grand nombre de citoyens haïtiens pour être transférés à Miami, Floride, suite à leur inculpation pour trafic de stupéfiants.

De hauts gradés de la Police proches d'Aristide, ainsi que des parlementaires, y compris des trafiquants de cocaïne alliés du prêtre défroqués ont été remis aux autorités judiciaires américaines. On peut citer Nesly Jean Lucien, ex-directeur de la PNH, Rudy Thérassan, ex-commandant de la Bri-

gade haïtienne contre le trafic de stupéfiants. Ainsi que le Dr Fourel Célestin, sénateur de la République et président de l'Assemblée nationale, sous le président Aristide, inculpé pour trafic de drogue et remis aux autorités judiciaires américaines, sous le gouvernement intérimaire Boniface Alexandre-Gérard Latortue. Si, en général, la Justice haïtienne se charge directement des démarches aboutissant à l'expulsion des prévenus, dans le cas de Jacques Beau douin Kétan, c'était à partir de la résidence officielle d'Aristide qu'ont été menées ces démarches, qui aboutirent à la livraison du « compère » du président Aristide aux marshals américains.

Cet accord d'expulsion, de toute évidence, en sens unique, entre Haïti et les États-Unis, a soulevé le plus grand tollé juridique, dans le cas de Guy Philippe, lors de son expulsion à Miami. Sénateur élu, de la Grand'Anse, il s'appretait à prêter serment quand il a été arrêté par des policiers haïtiens, qui le remirent aux autorités judiciaires américaine, qui le firent transporter immédiatement en Floride. Le mouvement de protestation contre l'arrestation du sénateur élu du département du Sud-Ouest lancé au Sénat de la République, qui visait à bloquer son transfert aux États-Unis s'était heurté à cet accord conclu en catimini entre les deux États, et qui était bel et bien en force.

Les cas de protestation juridique soulevés antérieurement, en ce qui concerne des dossiers similaires, n'ont jamais eu de suite favorable, l'accord en question ayant été tout bonnement ratifié, quoique à l'insu de la nation. Par contre, les critiques n'ont jamais raté l'occasion de condamner avec force l'indécence d'un pays se félicitant d'être une « grande démocratie » pourtant arrachant des engagements d'un autre État, à tous égards influençable, sans aucun souci de transparence. D'aucuns ne manqueraient pas d'y voir un comportement frisant l'immoralité. Dans la mesure où de tels États tiennent, à tout prix, à leurs intérêts, en tout, il faut croire à une répétition de cette expérience, surtout au moment où la communauté internationale mène la danse en Haïti.

La décision du gouvernement américain de créer l'unité d'enquête criminelle transnationale a été prise dans la foulée de l'adoption, à l'unanimité, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le 19 octobre, de la Résolution 2700. Ce vote renouvelle l'embargo sur les armes et munitions destinées à des entités non étatiques. Cette résolution

également les oligarques politiques et des affaires reconnus d'avoir financé les gangs et de leur avoir fourni des armes et munitions. Dans un communiqué diffusé le 22 octobre, le Département d'État se félicite de cette décision de l'ONU ciblant au moins une cinquantaine de personnes accusées de multiples infractions. Des personnes, dont nombre d'entre eux frappées de sanctions, sans avoir été, auparavant, trouvées coupables des crimes accusés. En tout cas, bien que certaines d'entre elles, comme l'ex-président Joseph Michel Martelly, les ex-sénateurs Rony Célestin et Lénine Richard Hervé Fourcand, aient été, à plusieurs reprises, dénoncés de trafic de drogue, par la clameur publique, restent à être jugés dans une cour de justice haïtienne. Il faut donc croire que les pays à l'origine des sanctions ont un plan pour passer à des punitions rendues concrètement applicable par des sentences judiciaires.

Dans la foulée des dernières décisions prises, au sein de la communauté internationale, en ce qui concerne Haïti, l'établissement de l'unité d'enquête criminelle transnationale, en passe d'être imposée par les Américains, sur Haïti, soulève des préoccupations. Surtout quand Washington traite notre pays en pays vassalisé. C'est le moment d'appeler au réveil de la conscience nationale, de sonner le tocsin autour de la perte définitive et officielle de la souveraineté d'Haïti.

En effet, avec un système judiciaire haïtien totalement dysfonctionnel, dans l'incapacité de condamner des citoyens haïtiens condamnés de crimes transnationaux, à l'étranger, sans être jugés en Haïti, à moins que soient immédiate-

ment établies les modalités de remettre en état de fonctionner objectivement nos tribunaux, on ne devrait pas s'étonner que des magistrats américains soient appelés à rendre justice contre eux, en lieu et place de nos juges. Et nos avocats bannis d'être constitués en défenseurs des accusés.

Mais il y a des inconnus à ce tableau. Dans la mesure où la communauté internationale se montre tolérante à l'égard d'Ariel Henry et son équipe, pourtant accusés de maints crimes, on ne peut savoir quelle forme prendra sa recherche de rédemption. Il est fort possible qu'un dicton créole soit invoqué, en pareille circonstance : « *Baton k bat chen nwa a si li ki pra l bat chen blan an tou* » (« *Le bâton utilisé pour battre le chien noir est celui* »). Surtout à la lumière des révélations déjà faites et d'autres encore à découvrir sur l'assassinat de Jovenel Moïse.

Le moment est venu où nos élites, toutes catégories mises ensemble, doivent s'impliquer urgemment dans le processus de remise en fonction de notre système judiciaire. Cela doit nécessairement passer par le renversement des obstacles à la bonne gouvernance, soit barrer l'accès aux commandes de la République de fils et filles d'Haïti, qui sont des mercenaires reconnus ou des antinationaux avérés. Voilà la tâche que doivent se donner les vrais patriotes haïtiens, parallèlement aux demandes des vraies attributions de l'unité américaine d'enquête criminelle sur les crimes transnationaux. Nous devons, à tout prix, éviter les erreurs du passé dans lesquelles nous ont enfoncés de faux amis.

HAÏTI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6237 Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETTIN DE SOUSCRIPTION

<p>Haïti Haiti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Haiti au paradis, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785</p> <p>CANADA Haiti-Observateur Gerald Louis Jacques 514-371-6434 12, Rue St-Jacques 12213, Joliette, Québec Métro: H0M3C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean-Claude Watoun 13 K Avenue Holdrehe, Rt St Ant, 11 93310 La Plé St. Gervais France Tél. (33-1) 43 63 26 10</p>	<p>ÉTAT-UNIS 1 Gros dollar <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF, pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE Taux classe <input type="checkbox"/> 975.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1660.00 US, pour un (1) an</p> <p>EUROPE <input type="checkbox"/> 75 EURO, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EURO, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français</p>
--	---

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/Ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.

EDITORIAL



In relation to the international community, Haiti must avoid the mistakes of the past

It's undeniable that the international community bears its share of blame for the wrongs visited upon the first Black republic. It is also true that most of the post-Duvalier leaders were complicit in these impostures. While we welcome the overall effort of the so-called guardian countries to rebuild our society, we must avoid giving them carte blanche, to avoid the irreparable damage done to our country, the consequences of which we are now suffering. We must, at all cost, prevent a repetition of the experience in a vacuum that triggered the spiral of crises that Haiti is experiencing, benefitting the politics of foreign countries while creating multi-millionaires among our corrupt national collaborators.

Following the policy of sanctions imposed on Haiti's political and business oligarchs, and in the wake of the exhaustive investigation by the UN panel of experts indicting high-level Haitian politicians, the US State Department has set up a Transnational Crimes Criminal Investigation Unit. This suggests that traffickers of drug, arms and munitions are in the sights of international justice. As a corollary to this American decision, we've learned that an office of this entity will be set up in Haiti, made up of resources from various US intelligence services, notably the Federal Bureau of Investigation (FBI) and the Drug Enforcement Administration (DEA).

This takes us back to the early 2000s, when, in order to control the quantity of cocaine transiting through Haiti on its way to American cities, the US authorities set up a DEA office in the country, under the terms of a memorandum of understanding signed on the nick of time authorizing the deportation to American territory of Haitian citizens charged with crimes in the USA. It was under the Aristide administration that the largest number of Haitian citizens were handed over to the American justice system for transfer to Miami, Florida, following their indictment for drug trafficking.

Senior police officers close to Aristide, as well as members of parliament, including cocaine traffickers allied with the defrocked priest, were handed over to the American judicial authorities. They include Nesly Jean Lucien, ex-director of the PNH, Rudy Thérassin, ex-commander of the Haitian Brigade against drug trafficking. As for Dr Fourel Célestin, Senator of the Republic and President of the National Assembly under President Aristide, he also

was charged with drug trafficking and handed over to American judicial authorities during the interim government of Boniface Alexandre-Gérard Latorue. While the Haitian judiciary usually takes direct charge of the procedures leading to the deportation of defendants, in the case of Jacques Beaudouin Kétan, it was from Aristide's official residence that these procedures were carried out, culminating in the delivery of President Aristide's "compadre" to the American marshals. Indeed, Kétan was the godfather of one of Aristide's daughters.

This clearly one-way deportation agreement between Haiti and the United States caused the greatest legal outcry in Guy Philippe's case, when he was deported to Miami. An elected senator from Grand'Anse, he was about to be sworn in when he was arrested by Haitian police officers, who handed him over to the American judicial authorities, who immediately had him transported to Florida. The protest movement launched in the Senate of the Republic against the arrest of the Senator-elect for the Grand'Anse Department, aimed at blocking his transfer to the United States, came up against this agreement, which had been concluded surreptitiously between the two states, and was well and truly in force.

Previous legal protests concerning similar cases were never successful, as the agreement in question was simply ratified, albeit without the nation's knowledge. Nonetheless, critics have never missed an opportunity to forcefully condemn the indecency of a country patting itself on the back for being a "great democracy!" yet extracting commitments from another state, in every respect susceptible to influence, without any concern for transparency. Some see this as behavior bordering on immorality. Insofar as such states defend their interests at all costs, this experience is likely to be repeated, especially at a time when the international community is boss in Haiti.

The US government's decision to create the Transnational Criminal Investigation Unit came on the heels of the United Nations Security Council's unanimous adoption of Resolution 2700 on October 19. This vote renews the embargo on arms and munitions destined for non-state entities. The resolution also targets political and business oligarchs known to have financed gangs and supplied them with arms and ammunition. In a press release issued October 22, the State Department welcomed the UN decision to target at least 50

people accused of multiple offences. Many of them are subject to sanctions, but have not yet been found guilty of the crimes in question. In any case, although some of them, such as former President Michel Joseph Martelly, former Senators Rony Célestin and Richard Lénine Hervé Fourcand, have been publicly and repeatedly denounced as drug traffickers, they have yet to be tried in a Haitian court of law. One would assume that the countries imposing the sanctions have a plan to move on to the next phase, that punishment required by judicial sentences.

In the wake of the most recent decisions taken by the international community concerning Haiti, the establishment of the Transnational Criminal Investigation Unit, that's about to be imposed by the Americans on Haiti, raises some concerns. Especially when Washington treats our country like a vassalized nation. It is about time for a conscientious national awakening, to sound the alarm about the definitive and official loss of Haiti's sovereignty.

Indeed, we must address the issue of totally dysfunctional Haitian judicial system, unable to try at home the Haitian citizens convicted of transnational crimes. Modalities must be immediately established to objectively restore our courts into working order. Otherwise, we should not be surprised that American magistrates, instead of our own judges, will be called upon to dispense

justice against them. And our lawyers will find themselves banned from defending their accused compatriots.

But there's some hypocrisy in all this, some say there are unknowns. In light of the international community being tolerant of Ariel Henry and his team, even though they have been accused of numerous crimes, it remains to be seen what form the search for redemption will take. A Creole saying may well be invoked in such circumstances: "Baton ki bat chen nwa a se li ki pra l bat chen blan an tou!" ("The stick used to beat the black dog is the one that will be used against the white dog!"). This is so, especially in light of revelations already made and others yet to be discovered about the assassination of Jovenel Moïse.

Time has come for our elites, all categories included, to get urgently involved in the process of getting our judicial system up and running again. Necessarily, this would entail overcoming the obstacles to good governance, i.e., barring the sons and daughters of Haiti, who are known to be mercenaries or are proven anti-nationals, from the leadership of the Republic. This is the task that true Haitian patriots must undertake, along the demands of the US Transnational Crime Investigation Unit regarding Haitian criminals. We must, at all cost, avoid the mistakes of the past into which false friends have plunged us.

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>Haiti</p> <p>Haiti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port au Prince, Haiti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785</p> <p>CANADA</p> <p>Haiti-Observateur Gerard Louis Jacques 514 321 6434 12, Hill OR Canada 12213 Joseph Cassavant Montreal H3M 0C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE</p> <p>Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'adresse doit s'adresser à: Jean Claude Valentin 13 K Avenue Focherbes, Rt Rt Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tél. (33-1) 43 63 28 10</p>	<p>ÉTAT-UNIS</p> <p>1ère classe: <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US. pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE</p> <p> <input type="checkbox"/> 553.00 FF. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF. pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE</p> <p>1ère classe: <input type="checkbox"/> \$75.00 US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$140.00 US. pour un (1) an</p> <p>EUROPE</p> <p> <input type="checkbox"/> 75 EUROS. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS. pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français</p>
--	--

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Les frais de port et de distribution sont payables d'avance par chèque ou mandat postal.

CANAL OUANAMINTHE -FOOTBALL D'HAÏTI, MEME COMBAT

L'actualité en Haïti se concentre, se mobilise depuis quelque temps autour d'un seul et unique thème : « Kanal la pa p kanpe » (KNP)

Par Jacques Brave

Le pèlerinage du canal devient un must pour toutes les couches de la société; tous les autres grands soucis, brusquement, sont relégués à l'arrière-plan, quasi oubliés. On dirait qu'ils ont été résolus comme par une baguette magique. Blocage des routes nationales, kidnappings en série, coût de la vie exagérément élevé, crise scolaire, déplacement des familles, crise grave des passeports pour le BIDEN, coûts exorbitants et scandaleux des billets d'avion devenus encore plus aigus par l'interdiction de transiter par la République dominicaine, arrêt de livraison de visas américains condamnant quasiment à mort ceux qui ont besoin de soins très spécialisés, comme les cancers, ou même les urgences cardiaques...

Le pays, pour utiliser un terme à la mode « FOCUS SOU KANAL », et avec raison. On n'ose autrement qualifier le comportement des autorités dominicaines dans ce dossier, racistes, arrogantes méprisantes, inhumaines, humiliantes.

Il est vrai qu'en face, de l'autre côté de la frontière, on a tellement sali, maltraité, l'image de notre pays, qu'à Santo Domingo on a fini par faire ancrer dans leur for intérieur que nous, Haïtiens, sommes des sous hommes, C'est vrai, comme le dit l'adage « si andedan pa vann ou, deyò pa ka achete w ». C'est le signal d'un réveil patriotique; est-ce, enfin, une prise de conscience ou un réveil pour, enfin, dire « Assez ! » Parce que tout ce qui nous est arrivé est la conséquence du traitement que nous donnons aux nôtres; ou que nous avons accepté d'autres. Une vidéo de l'ex-président Leslie Manigat décrit bien l'État d'esprit de soumission absolue devant l'étranger de nos

tions autour du canal ne sont pas feu de paille, car nous avons forcé les nôtres à étaler, partout dans le monde, leur misère, leur désespoir qu'ils ont fini par renforcer chez l'étranger l'image d'animal qu'il nous attribue et forger et faire grandir le sentiment de race supérieure, par rapport à nous, préjugé qui se renforce chaque jour dans la mentalité et la perception de l'étranger, par rapport à nous-mêmes.

Sit-in de dirigeants et de joueurs devant le local de la Fédération haïtienne de football (FHF), pour demander le retour du football sur nos terrains. Et la tendance se renforce chaque jour davantage. Ainsi, notre diaspora, faute de pouvoir retourner sans danger chez lui, pour ses vacances, ou excursions, ou à l'heure de la retraite, non seulement choisit de donner rendez-vous pour vacances, mariages, baptêmes et autres agapes familiales, à la Romana, Casa del Campo, à Boca Chica, Costa Rica ou Acapulco. Il est même dit que les nôtres, qui rêvaient, pour leur retraite, de construire une résidence pour revenir au pays, ont changé leur plan de retraite et bâtir la résidence de leurs vieux jours, de l'autre côté de la frontière. Certains profitent des propositions des pays d'Amérique centrale offrant de gros avantages fiscaux aux retraités des pays de grande économie à élire leur retraite chez eux; il est même dit qu'un pourcentage non négligeable des transferts des familles haïtiennes de l'étranger va, depuis peu, en pays voisin et beau coup des nôtres donnent rendez-vous à leurs familles pour des retrouvailles là-bas. Il est même dit aussi qu'il y aurait plus d'étudiants haïtiens dans les universités dominicaines que chez nous, en Haïti.

Le problème est profond et très grave. C'est un sauve-mi-

pays étrangers, et cela depuis déjà un demi-siècle, jusqu'à devenir systématique.

La mobilisation autour du thème du Canal rallume l'espoir d'une remontée vers la fin du calvaire. Heureusement, peut-on dire, car l'occasion se présente, pour la première fois, de remonter et de « ramasse karaktè nou ». Il faut espérer que ce drame soit posé de façon sérieuse espérant que ce cas symbolique du canal soit le coup d'envoi du réveil de nous tous Haïtiens, et que eux, les Dominicains, déracinent l'illusion à la base de l'arrogance de race supérieure ancrée qu'historiquement rien ne justifie. Au contraire !

Car, sous les gouvernements de Duvalier, de notre côté, et Bosch, de l'autre, vers les années 1960/1965, il y avait même des débuts d'affrontements armés. Le colonel Jean Paul, aux commandes des troupes haïtiennes, à la frontière de Ouanaminthe, avait acquis sa réputation de « Guerrier vanyan » ,là-bas, dans les accrochages frontaliers; les échanges avaient été interrompus plusieurs années, jusqu'à un match éliminatoire olympique, en 1968, entre les deux pays. Ce match de football avait été l'occasion de rouvrir la frontière terrestre; et le président Duvalier avait reçu les joueurs de la Sélection haïtienne, histoire de les motiver, leur garantissant s'ils gagnaient de recevoir le « cadeau qu'ils voulaient ». Haïti gagna facilement (8-0 et 4-0), et la petite histoire rapporte même que Leinz Domingue, avant-centre de l'équipe d'Haïti, avait pu obtenir la libération de son jeune frère Ertzling, qui était emprisonné à For-Dimanche, comme militant communiste. Ce la donne une idée de l'état d'esprit et de la volonté du gouvernement de l'époque de ne faire aucun cadeau à nos voisins, surtout sur

ne basée sur l'orgueil national, la fin du pillage des ressources du pays pour arriver à la justice nationale, en nous disant que nous ne devons aller chaque jour plus en avant; il est inadmissible que ce soit Mme La Lime, ou une diplomate équatorienne, ou d'autres qui décident pour le pays. Que ce soit le Canada, les USA, qui sanctionnent nos dirigeants ayant commis des exactions graves, alors qu'ils continuent de balader chez nous; comment est-ce possible que des milliards qui devaient donner à manger, éduquer nos enfants aillent rendre plus riches d'autres nations déjà plus riches que nous? Nous sommes humiliés chaque jour, car des firmes dominicaines ont pillé nos ressources, des milliards pour des contrats de construction de stades de sport et qu'en même temps les associations haïtiennes soient obligées de payer le prix fort pour pouvoir respecter des engagements de compétitions internationales de louer des stades aux prix forts. Quelle déchéance !

Il nous faut donc nous ressaisir, et vite ! Quel scandale qu'une discipline sportive qui, dans le monde, surtout, en Haïti, symbole de la souveraineté nationale, soit présidé par un étranger et, irrespect suprême ! par un citoyen du pays (Cuba) champion du monde de la non-ingérence et du respect de la non-interférence et du droit à l'auto-détermination des peuples; pire, comme pour accentuer l'humiliation cet étranger d'un pays passant pour un modèle d'intégrité couvre le crime de politiciens d'un pouvoir ultra-corrompu servant de couverture aux dealers de drogues patentés, voulant blanchir l'argent sale, et aussi de politiciens dévalisent les caisses de l'État, en sus d'avoir besoin de blanchir l'argent noir.

De même, nous devons nous mettre au travail pour reconstruire notre pays, en faisant preuve de grandeur d'âme; nous rêvons de dirigeants d'un gouvernement dont les membres seraient bénévoles ou d'un président de la République, qui serait comme celui du Chili (il vient travailler à bicyclette), ou de l'Uruguay, qui réduit son salaire à un niveau symbolique.

Le canal et la mobilisation qui se fait autour de sa construction constituent un ferment pour faire reflourir l'arbre de la renaissance et entamer la montée vers la construction.

Le seul domaine dans lequel Haïti pouvait se prévaloir d'être au-dessus de nos voisins était le football, justement que les Dominicains n'avaient aucune tradition, aucune racine dans ce sport,

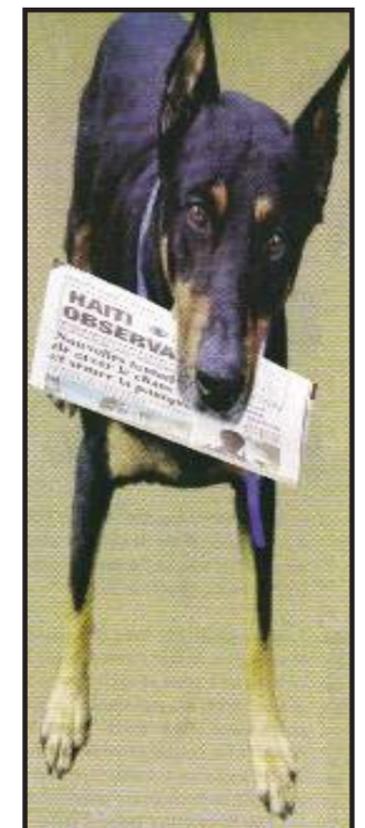
qu'ils ont longtemps, même presque méprisé. Jusqu'à récemment ils n'avaient même pas une compétition officielle régulière; ni même de clubs régulièrement constitués.

Et voilà, comme on s'amuse à dilapider notre capital dans tous les domaines, et voilà en étant encore très peu développé, en ce qui concerne le niveau et le nombre de pratiquants pendant ces trois (3) années de destruction, ils ont réussi à nous éliminer dans des compétitions majeures. D'abord, aux éliminatoires U20 et Olympiques, Haïti s'est fait sortir par la Jamaïque, en huitième de finale; et les reggae-boys, eux, ont été boutés par les Dominicains, qui vont donc au Mondial-U20, en étant, de surcroît, en position de jouer le tournoi olympique de Paris 2024; tout cela pour la première fois. En mars 2022, la Sélection féminine U20 d'Haïti a été éliminée en Coupe du monde, de la catégorie, battue par la République dominicaine; ce qui était la première fois, en plus de cinquante ans qu'une équipe féminine d'Haïti a été battue par une équipe du pays voisin.

À cela, pour rester dans ce seul domaine où Haïti les regardait de très haut, les politiciens corrompus, alliés à un petit noyau de dealers de drogue bien connus, qui utilisent le football pour blanchir l'argent sale de la drogue, on doit considérer que leur attitude atteint un point de non-retour.

Commençons par reconstruire notre pays à partir de la semence patriotique fait à partir du KPK. Le football sera le premier chantier à rebâtir.

J.B.



TASTE THE ISLAND
Haitian Bakery & Restaurant

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

La PNH DOIT TOUJOURS DÉPENDRE DE SES PROPRES MOYENS

Les policiers kenyans tardent encore à être déployés

Suite de la page 1

du Conseil générale de sécurité des Nations Unies autorisant l'engagement de cette unité, sous la direction du Kenya contribuant un millier de ses policiers, en sus d'un financement de plus de USD 200 millions \$ promis par les États-Unis et des promesses non encore explicitées d'autres pays à se manifester, n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Au Kenya, le chef d'État, Wil liam Ruto, qui a fait cette promesse d'envoi de ses policiers de manière unilatérale s'est heurté à une guerre acharnée lancée par l'opposition, qui a recours à la justice, pour dé railler le processus mis en branle par l'actuel gouvernement du Kenya encouragé par les États-Unis.

Dans les milieux autorisés, dans ce pays africain, les autorités se sont mobilisées en vue de l'envoi prochain de policiers, tandis que, du côté haïtien, les dirigeants battent la grosse caisse autour de l'arrivée, dans le plus bref délai, des

secouristes kenyans appelés à mettre les gangs hors d'état de nuire.

Entre-temps, les pilotes du mouvement anti-déploiement kenyans sont à pied d'œuvre, leur première flèche prenant la forme d'une plainte auprès de la plus haute cour de justice kenyane. Celle-ci a jugé méritoire la plainte de l'opposition du pays évoquant le respect de la Constitution kenyane, qui interdit l'envoi de forces militaires et policières en territoires étrangers, surtout quand le pays a ses propres problèmes à résoudre sur son propre territoire. Comme, par exemple, des mouvements de rébellion nationaux et des insurgés de pays voisins entraînant souvent des attaques qui perturbent la paix publique.

En effet, la haute Cour de justice du Kenya avait donné un délai d'une semaine pour entendre les arguments des opposants, dans l'action doit précéder un débat du dossier au Parlement. Car, la loi kenya ne interdit toute intervention des forces de sécurité du pays sans

son autorisation. On sait que dans tous les pays du monde, quand la Justice se met de la partie, dans la recherche d'une



Isabel Salvador

entente sur une question, la solution est rarement trouvée dans un temps record. Dans ce cas, il y a de fortes chances que le déploiement des policiers kenyans, en Haïti, traîne encore quelque temps.

La PNH est rappelée qu'elle n'est pas prête pour affronter les gangs

Bénéficiaire d'un don en matériels roulants de la part de l'Union Européenne (UE), dont la remise des clés a été effectuée le week-end s'était déroulé, plusieurs diplomates européens étaient présents au cours de la cérémonie à laquelle participait également la cheffe du BINUH.

Au moins une vingtaine de véhicule et 250 motocyclettes ont été offerts à la PNH par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), ainsi que le Programme des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) avec l'appui technique et financier des États-Unis, le Canada, l'Italie, le Japon, l'Allemagne et d'autres États membres de l'Union européenne.

Dans son discours de circonstance, Frantz Elbé, le DG de la PNH s'est félicité de la remise de ces équipements, profitant de l'occasion pour dire au peuple haïtien que l'institution qu'il dirige est désormais en mesure de se colleter avec les criminels.

Mme Isabel Salvador, la

cheffe du BINUH a répondu au numéro un de la PNH que ses troupes sont loin de posséder les moyens de tenir les criminels en respect. Il semble que cette dernière ait voulu rappeler à Elbé qu'il ne devait pas dormir sur ses lauriers en faisant croire la PNA n'a plus besoin du déploiement d'une force spéciale internationale pour l'aider à détruire les gangs.

Au final, ces propos de Frantz Elbé semblent vouloir évoquer la réalité qu'il croit saisir dans l'arrivée des policiers kenyans dont les retards qui se sont renouvelés, au fil des jours, n'autorise à croire un déploiement opportun pour combattre efficacement les criminels. Il est vraiment possible que le chef de la Police nationale ait vraiment voulu communiquer aux policiers, ainsi qu'au peuple haïtien le besoin de dépendre sur ses propres forces et moyens pour mettre fin au monopole des gangs sur la force répressive.

HAÏTI

OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye!

WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA

CANAL OUANAMINTHE -FOOTBALL D'HAÏTI, MEME COMBAT

L'actualité en Haïti se concentre, se mobilise depuis quelque temps autour d'un seul et unique thème : « Kanal la pa p kanpe » (KNP)

Par Jacques Brave

Le pèlerinage du canal devient un must pour toutes les couches de la société; tous les autres grands soucis, brusquement, sont relégués à l'arrière-plan, quasi ou bliés. On dirait qu'ils ont été résolus comme par une baguette magique. Blocage des routes nationales, kidnappings en série, coût de la vie exagérément élevé, crise scolaire, déplacement des familles, crise grave des passeports pour le BIDEN, coûts exorbitants et scandaleux des billets d'avion devenus encore plus aigus par l'interdiction de transiter par la République dominicaine, arrêt de livraison de visas américains condamnant quasiment à mort ceux qui ont besoin de soins très spécialisés, comme les cancers, ou même les urgences cardiaques...

Le pays, pour utiliser un terme à la mode « FOCUS SOU KANAL », et avec raison. On n'ose autrement qualifier le comportement des autorités dominicaines dans ce dossier, racistes, arrogantes méprisantes, inhumaines, humiliantes.

Il est vrai qu'en face, de l'autre côté de la frontière, on a tellement sali, maltraité, l'image de notre pays, qu'à Santo Domingo on a fini par faire ancrer dans leur for intérieur que nous, Haïtiens, sommes des sous hommes, C'est vrai, comme le dit l'adage « si an dedan pa vann ou, deyò pa ka achete w ». C'est le signal d'un réveil patriotique; est-ce, enfin, une prise de conscience ou un

réveil pour, enfin, dire « Assez ! » Parce que tout ce qui nous est arrivé est la conséquence du traitement que nous donnons aux nôtres; ou que nous avons accepté d'autres. Une vidéo de l'ex-président Leslie Manigat décrit bien l'État d'esprit de soumission absolue devant l'étranger de nos dirigeants. En plus, nos autorités tellement maltraitent nos compatriotes que l'étranger finalement n'a aucun respect en espérant pour la nième fois que les réactions autour du canal ne sont pas feu de paille, car nous avons forcé les nôtres à étaler, partout dans le monde, leur misère, leur désespoir qu'ils ont fini par renforcer chez l'étranger l'image d'animal qu'il nous attribut et forger et faire grandir le sentiment de race supérieure, par rapport à nous, préjugé qui se renforce chaque jour dans la mentalité et la perception de l'étranger, par rapport à nous-mêmes.

Sit-in de dirigeants et de joueurs devant le local de la Fédération haïtienne de football (FHF), pour demander le retour du football sur nos terrains. Et la tendance se renforce chaque jour davantage. Ainsi, notre diaspora, faute de pouvoir retourner sans danger chez lui, pour ses vacances, ou excursions, ou à l'heure de la retraite, non seulement choisit de donner rendez-vous pour vacances, mariages, baptêmes et autres agapes familiales, à la Romana, Casa del Campo, à Boca Chica, Costa Rica ou Acapulco. Il est même dit que les nôtres, qui rê-

vaient, pour leur retraite, de construire une résidence pour revenir au pays, ont changé leur plan de retraite et bâtir la résidence de leurs vieux jours, de l'autre côté de la frontière. Certains profitent des propositions des pays d'Amérique centrale offrant de gros avantages fiscaux aux retraités des pays de grande économie à élire leur retraite chez eux; il est même dit qu'un pourcentage non négligeable des transferts des familles haïtiennes de l'étranger va, depuis peu, en pays voisin et beaucoup des nôtres donnent rendez-vous à leurs familles pour des retrouvailles là-bas. Il est même dit aussi qu'il y aurait plus d'étudiants haïtiens dans les universités dominicaines que chez nous, en Haïti.

Le problème est profond et très grave. C'est un sauve-qui-peut, toutes les femmes des classes moyennes disposant d'un visa US ou canadien, ou même celles pouvant aller à Santo Domingo vont faire leur accouche dans ces pays étrangers, et cela depuis déjà un demi-siècle, jusqu'à devenir systématique.

La mobilisation autour du thème du Canal rallume l'espoir d'une remontée vers la fin du calvaire. Heureusement, peut-on dire, car l'occasion se présente, pour la première fois, de remonter et de « ramasse karaktè nou ». Il faut espérer que ce drame soit posé de façon sérieuse espérant que ce cas symbolique du canal soit le coup d'envoi du réveil de nous tous Haïtiens, et que eux, les Dominicains, déracinent l'illusion à la base de l'arrogance de race supérieure ancrée qu'historiquement rien ne justifie. Au contraire !

Car, sous les gouvernements de Duvalier, de notre côté, et Bosch, de l'autre, vers les années 1960/1965, il y avait même des débuts d'affrontements armés. Le colonel Jean Paul, aux commandes des troupes haïtiennes, à la frontière de Ouanaminthe, avait acquis sa réputation de « Guerrier vanyan ». Là-bas, dans les accrochages frontaliers; les échanges avaient été interrompus plusieurs années, jusqu'à un match éliminatoire olympique, en 1968, entre les deux pays. Ce match de football avait été l'occasion de rouvrir la frontière terrestre; et le président Duvalier avait reçu les joueurs de la Sélection haïtienne, histoire de les motiver, leur garantissant s'ils gagnaient de recevoir le « cadeau qu'ils voulaient ». Haïti gagna facilement (8-0 et 4-0), et la petite histoire rapporte même que Leinz Domingue, avant-centre de l'équipe d'Haïti, avait pu obtenir la libération de son jeune frère Ertzling, qui était em pri-

sonné à For-Dimanche, comme militant communiste. Cela donne une idée de l'état d'esprit et de la volonté du gouvernement de l'époque de ne faire aucun cadeau à nos voisins, surtout sur le plan de l'honneur.

Mais, un jour ou l'autre, le thème du canal, qui est presque symbolique, mais très significatif, vient, à point nommé, pour recentrer et rééquilibrer les relations. L'objectif du débat et cette fièvre actuelle est de déraciner l'arrogance et l'illusion de supériorité qu'ils ont forgée en eux par nos errements, et surtout l'inaction de nos gouvernements, surtout nos élites, qui ont même enrichi nos voisins, particulièrement à travers les fonds PétroCaribe.

Le canal, d'accord, mais il faut voir la situation actuelle comme le coup d'envoi, le départ d'un long processus, d'une longue marche vers le rétablissement de notre orgueil national avec la construction d'une nation moderne basée sur l'orgueil national, la fin du pillage des ressources du pays pour arriver à la justice nationale, en nous disant que nous ne devons aller chaque jour plus en avant; il est inadmissible que ce soit Mme La Lime, ou une diplomate équatorienne, ou d'autres qui décident pour le pays. Que ce soit le Canada, les USA, qui sanctionnent nos dirigeants ayant commis des exactions graves, alors qu'ils continuent de balader chez nous; comment est-ce possible que des milliards qui devaient donner à manger, éduquer nos enfants aillent rendre plus riches d'autres nations déjà plus riches que nous? Nous sommes humiliés chaque jour, car des firmes dominicaines ont pillé nos ressources, des milliards pour des contrats de construction de stades de sport et qu'en même temps les associations haïtiennes soient obligées de payer le prix fort pour pouvoir respecter des engagements de compétitions internationales de louer des stades aux prix forts. Quelle déchéance !

Il nous faut donc nous ressaisir, et vite ! Quel scandale qu'une discipline sportive qui, dans le monde, surtout, en Haïti, symbole de la souveraineté nationale, soit présidé par un étranger et, irrespect suprême ! par un citoyen du pays (Cuba) champion du monde de la non-ingérence et du respect de la non-interférence et du droit à l'auto-détermination des peuples; pire, comme pour accentuer l'humiliation cet étranger d'un pays passant pour un modèle d'intégrité couvre le crime de politiciens d'un pouvoir ultra-corrompu servant de couverture aux dealers de drogues patentés, vou-

lant blanchir l'argent sale, et aussi de politiciens dévalisent les caisses de l'État, en sus d'avoir besoin de blanchir l'argent noir.

De même, nous devons nous mettre au travail pour reconstruire notre pays, en faisant preuve de grandeur d'âme; nous rêvons de dirigeants d'un gouvernement dont les membres seraient bénévoles ou d'un président de la République, qui serait comme celui du Chili (il vient travailler à bicyclette), ou de l'Uruguay, qui réduit son salaire à un niveau symbolique.

Le canal et la mobilisation qui se fait autour de sa construction constituent un ferment pour faire reflourir l'arbre de la renaissance et entamer la montée vers la construction.

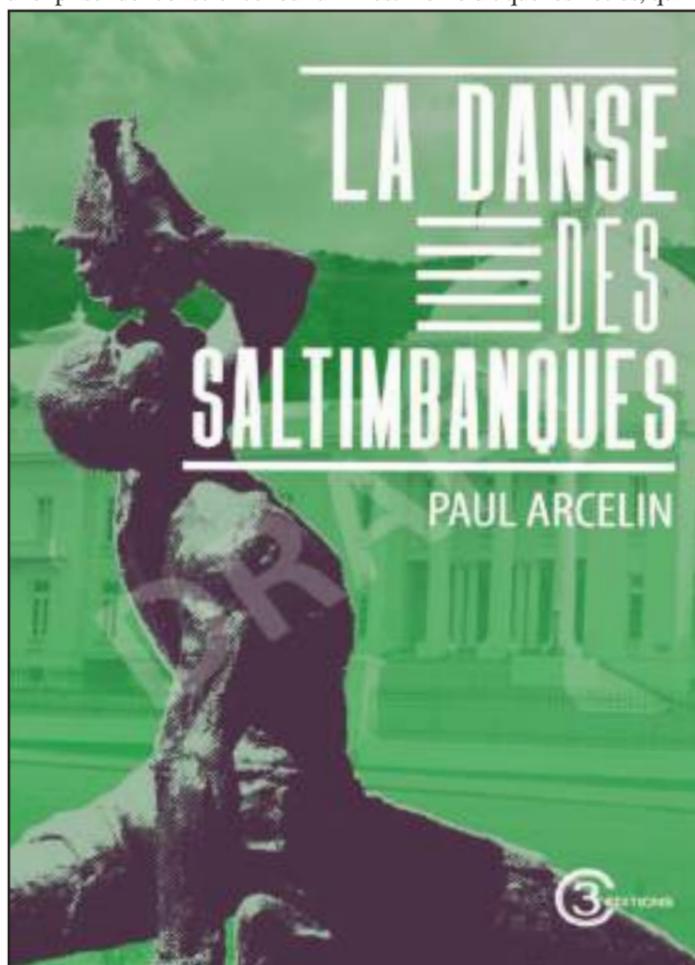
Le seul domaine dans lequel Haïti pouvait se prévaloir d'être au-dessus de nos voisins était le football, justement que les Dominicains n'avaient aucune tradition, aucune racine dans ce sport, qu'ils ont longtemps, même presque méprisé. Jusqu'à récemment ils n'avaient même pas une compétition officielle régulière; ni même de clubs régulièrement constitués.

Et voilà, comme on s'amuse à dilapider notre capital dans tous les domaines, et voilà en étant encore très peu développé, en ce qui concerne le niveau et le nombre de pratiquants pendant ces trois (3) années de destruction, ils ont réussi à nous éliminer dans des compétitions majeures. D'abord, aux éliminatoires U20 et Olympiques, Haïti s'est fait sortir par la Jamaïque, en huitième de finale; et les reggae-boys, eux, ont été boutés par les Dominicains, qui vont donc au Mondial-U20, en étant, de surcroît, en position de jouer le tournoi olympique de Paris 2024; tout cela pour la première fois. En mars 2022, la Sélection féminine U20 d'Haïti a été éliminée en Coupe du monde, de la catégorie, battue par la République dominicaine; ce qui était la première fois, en plus de cinquante ans qu'une équipe féminine d'Haïti a été battue par une équipe du pays voisin.

À cela, pour rester dans ce seul domaine où Haïti les regardait de très haut, les politiciens corrompus, alliés à un petit noyau de dealers de drogue bien connus, qui utilisent le football pour blanchir l'argent sale de la drogue, on doit considérer que leur attitude atteint un point de non-retour.

Commençons par reconstruire notre pays à partir de la semence patriotique fait à partir du KPK. Le football sera le premier chantier à rebâtir.

J.B.



Injections, tests, examens médicaux et fractures.

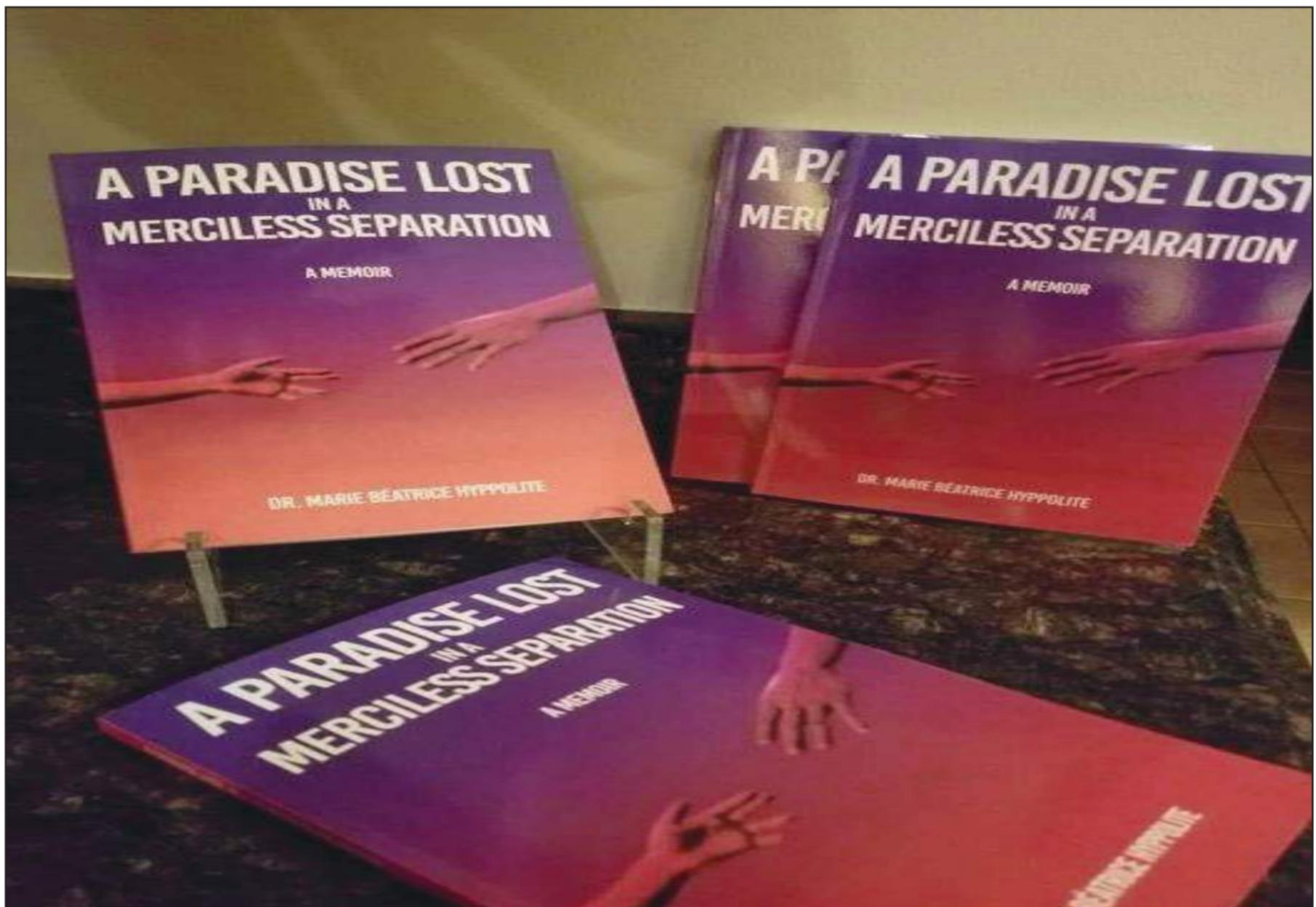
C'EST LA VIE.

Inscrivez-vous maintenant pour vous assurer que tout soit couvert par votre assurance-maladie à partir du 1er janvier 2024.



 nystateofhealth.ny.gov

 (855) 355-5777





CANAL OUANAMINTHE -FOOTBALL D'HAÏTI, MEME COMBAT

L'actualité en Haïti se concentre, se mobilise depuis quelque temps autour d'un seul et unique thème : « Kanal la pa p kanpe » (KNP)

Par Jacques Brave

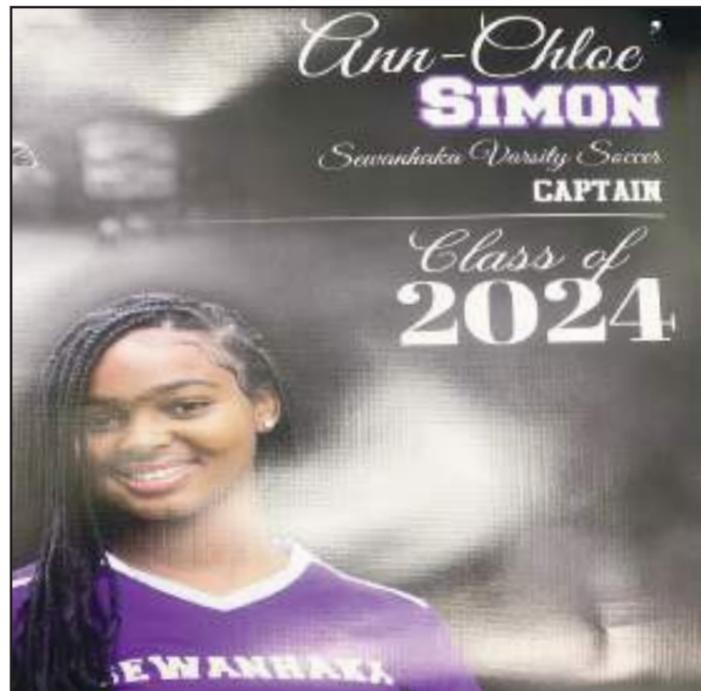
Le pèlerinage du canal devient un must pour toutes les couches de la société; tous les autres grands soucis, brusquement, sont relégués à l'arrière-plan, quasi oubliés. On dirait qu'ils ont été résolus comme par une baguette magique. Blocage des routes nationales, kidnappings en série, coût de la vie exagérément élevé, crise scolaire, déplacement des familles, crise grave des passeports et scandaleux des billets d'avion devenus encore plus aigus par l'interdiction de transiter par la République dominicaine, arrêt de livraison de visas américains condamnés quasiment à mort ceux qui ont besoin de soins très spécialisés, comme les cancers, ou même les urgences cardiaques...

Le pays, pour utiliser un terme à la mode « FOCUS SOU KANAL », et avec raison. On n'ose autrement qualifier le comportement des autorités dominicaines dans ce dossier, racistes, arrogantes méprisantes, inhumaines, humiliantes.

Il est vrai qu'en face, de l'autre côté de la frontière, on a tellement sali, maltraité, l'image de notre pays, qu'à Santo Domingo on a fini par faire ancrer dans leur for intérieur que nous, Haïtiens, sommes des sous hommes, C'est vrai, comme le dit l'adage « *si andedan pa vann ou, deyò pa ka achete w* ». C'est le signal d'un réveil patriotique; est-ce, enfin, une prise de conscience ou un réveil pour, enfin, dire « Assez ! » Parce que tout ce qui nous est arrivé est la conséquence du traitement que nous donnons aux nôtres; ou que nous avons accepté d'autres. Une vidéo de l'ex-président Leslie Manigat décrit bien l'État d'esprit de soumission absolue devant l'étranger de nos dirigeants. En plus, nos autorités tellement maltraitent nos compatriotes que l'étranger finalement n'a aucun respect en espérant pour la nième fois que les réactions autour du canal ne sont pas feu de paille, car nous avons forcé les nôtres à étaler, partout dans le monde, leur misère, leur désespoir qu'ils ont fini par renforcer chez l'étranger l'image d'animal qu'il nous attribut et forger et faire grandir le sentiment de race supérieure, par rapport à nous, préjugé qui se renforce chaque jour dans la mentalité et la perception de l'étranger, par rapport à nous-mêmes.

Sit-in de dirigeants et de joueurs devant le local de la Fédération haïtienne de football

(FHF), pour demander le retour du football sur nos terrains. Et la tendance se renforce chaque jour davantage. Ainsi, notre diaspora, faute de pouvoir retourner sans danger chez lui, pour ses vacances, ou excursions, ou à l'heure de la retraite, non seulement choisit de donner rendez-vous pour



vacances, mariages, baptêmes et autres agapes familiales, à la Romana, Casa del Campo, à Boca Chica, Costa Rica ou Acapulco. Il est même dit que les nôtres, qui rêvaient, pour leur retraite, de construire une résidence pour revenir au pays, ont changé leur plan de retraite et bâtir la résidence de leurs vieux jours, de l'autre côté de la frontière. Certains profitent des propositions des pays d'Amérique centrale offrant de gros avantages fiscaux aux retraités des pays de grande économie à élire leur retraite chez eux; il est même dit qu'un pourcentage non négligeable des transferts des familles haïtiennes de l'étranger va, depuis peu, en pays voisin et beaucoup des nôtres donnent rendez-vous à leurs familles pour des retrouvailles là-bas. Il est même dit aussi qu'il y aurait plus d'étudiants haïtiens dans les universités dominicaines que chez nous, en Haïti.

Le problème est profond et très grave. C'est un sauve-qui-peut, toutes les femmes des classes moyennes disposant d'un visa US ou canadien, ou même celles pouvant aller à Santo Domingo vont faire leur accouche dans ces pays étrangers, et cela depuis déjà un demi-siècle, jusqu'à devenir systématique.

La mobilisation autour du thème du Canal rallume l'espoir d'une remontée vers la fin du cal-

vaire. Heureusement, peut-on dire, car l'occasion se présente, pour la première fois, de remonter et de « ramasse karaktè nou ». Il faut espérer que ce drame soit posé de façon sérieuse espérant que ce cas symbolique du canal soit le coup d'envoi du réveil de nous tous Haïtiens, et que eux, les

Dominicains, déracinent l'illusion à la base de l'arrogance de race supérieure ancrée qu'historiquement rien ne justifie. Au contraire !

Car, sous les gouvernements de Duvalier, de notre côté, et Bosch, de l'autre, vers les années 1960/1965, il y avait même des débuts d'affrontements armés. Le colonel Jean Paul, aux commandes des troupes haïtiennes, à la frontière de Ouanaminthe, avait acquis sa réputation de « *Guerrier vanyan* ». Là-bas, dans les accrochages frontaliers; les échanges avaient été interrompus plusieurs années, jusqu'à un match éliminatoire olympique, en 1968, entre les deux pays. Ce match de football avait été l'occasion de rouvrir la frontière terrestre; et le président Duvalier avait reçu les joueurs de la Sélection haïtienne, histoire de les motiver, leur garantissant s'ils gagnaient de recevoir le « *cadeau qu'ils voulaient* ». Haïti gagna facilement (8-0 et 4-0), et la petite histoire rapporte même que Leinz Domingue, avant-centre de l'équipe d'Haïti, avait pu obtenir la libération de son jeune frère Ertzling, qui était emprisonné à For-Dimanche, comme militant communiste. Cela donne une idée de l'état d'esprit et de la volonté du gouvernement de l'époque de ne faire aucun cadeau à nos voisins, surtout sur le plan de l'honneur.

Mais, un jour ou l'autre, le thème du canal, qui est presque symbolique, mais très significatif, vient, à point nommé, pour recentrer et rééquilibrer les relations. L'objectif du débat et cette fièvre actuelle est de déraciner l'arrogance et l'illusion de supériorité qu'ils ont forgée en eux par nos errements, et surtout l'inaction de nos gouvernements, surtout nos élites, qui ont même enrichi nos voisins, particulièrement à travers les fonds PéroCaribe.

Le canal, d'accord, mais il faut voir la situation actuelle comme le coup d'envoi, le départ d'un long processus, d'une longue marche vers le rétablissement de notre orgueil national avec la construction d'une nation moderne basée sur l'orgueil national, la fin du pillage des ressources du pays pour arriver à la justice nationale, en nous disant que nous ne devons aller chaque jour plus en avant; il est inadmissible que ce soit Mme La Lime, ou une diplomate équatorienne, ou d'autres qui décident pour le pays. Que ce soit le Canada, les USA, qui sanctionnent nos dirigeants ayant commis des exactions graves, alors qu'ils continuent de balader chez nous; comment est-ce possible que des milliards qui devaient donner à manger, éduquer nos enfants aillent rendre plus riches d'autres nations déjà plus riches que nous? Nous sommes humiliés chaque jour, car des firmes dominicaines ont pillé nos ressources, des milliards pour des contrats de construction de stades de sport et qu'en même temps les associations haïtiennes soient obligées de payer le prix fort pour pouvoir respecter des engagements de compétitions internationales de louer des stades aux prix fous. Quelle déchéance !

Il nous faut donc nous ressaisir, et vite ! Quel scandale qu'une discipline sportive qui, dans le monde, surtout, en Haïti, symbole de la souveraineté nationale, soit présidé par un étranger et, irrespect suprême ! par un citoyen du pays (Cuba) champion du monde de la non-ingérence et du respect de la non-interférence et du droit à l'auto-détermination des peuples; pire, comme pour accentuer l'humiliation cet étranger d'un pays passant pour un modèle d'intégrité couvre le crime de politiciens d'un pouvoir ultra-corrompu servant de couverture aux dealers de drogues patentés, voulant blanchir l'argent sale, et aussi de politiciens dévalisent les caisses de l'État, en sus d'avoir besoin de blanchir l'ar-

gent noir.

De même, nous devons nous mettre au travail pour reconstruire notre pays, en faisant preuve de grandeur d'âme; nous rêvons de dirigeants d'un gouvernement dont les membres seraient bénévoles ou d'un président de la République, qui serait comme celui du Chili (il vient travailler à bicyclette), ou de l'Uruguay, qui réduit son salaire à un niveau symbolique.

Le canal et la mobilisation qui se fait autour de sa construction constituent un ferment pour faire reflourir l'arbre de la renaissance et entamer la montée vers la construction.

Le seul domaine dans lequel Haïti pouvait se prévaloir d'être au-dessus de nos voisins était le football, justement que les Dominicains n'avaient aucune tradition, aucune racine dans ce sport, qu'ils ont longtemps, même presque méprisé. Jusqu'à récemment ils n'avaient même pas une compétition officielle régulière; ni même de clubs régulièrement constitués.

Et voilà, comme on s'amuse à dilapider notre capital dans tous les domaines, et voilà en étant encore très peu développé, en ce qui concerne le niveau et le nombre de pratiquants pendant ces trois (3) années de destruction, ils ont réussi à nous éliminer dans des compétitions majeures. D'abord, aux éliminatoires U20 et Olympiques, Haïti s'est fait sortir par la Jamaïque, en huitième de finale; et les reggae-boys, eux, ont été boutés par les Dominicains, qui vont donc au Mondial-U20, en étant, de surcroît, en position de jouer le tournoi olympique de Paris 2024; tout cela pour la première fois. En mars 2022, la Sélection féminine U20 d'Haïti a été éliminée en Coupe du monde, de la catégorie, battue par la République dominicaine; ce qui était la première fois, en plus de cinquante ans qu'une équipe féminine d'Haïti a été battue par une équipe du pays voisin.

À cela, pour rester dans ce seul domaine où Haïti les regardait de très haut, les politiciens corrompus, alliés à un petit noyau de dealers de drogue bien connus, qui utilisent le football pour blanchir l'argent sale de la drogue, on doit considérer que leur attitude atteint un point de non-retour.

Commençons par reconstruire notre pays à partir de la semence patriotique fait à partir du KPK. Le football sera le premier chantier à rebâtir.

J.B.